



CSI

Comité de Suivi Interfonds

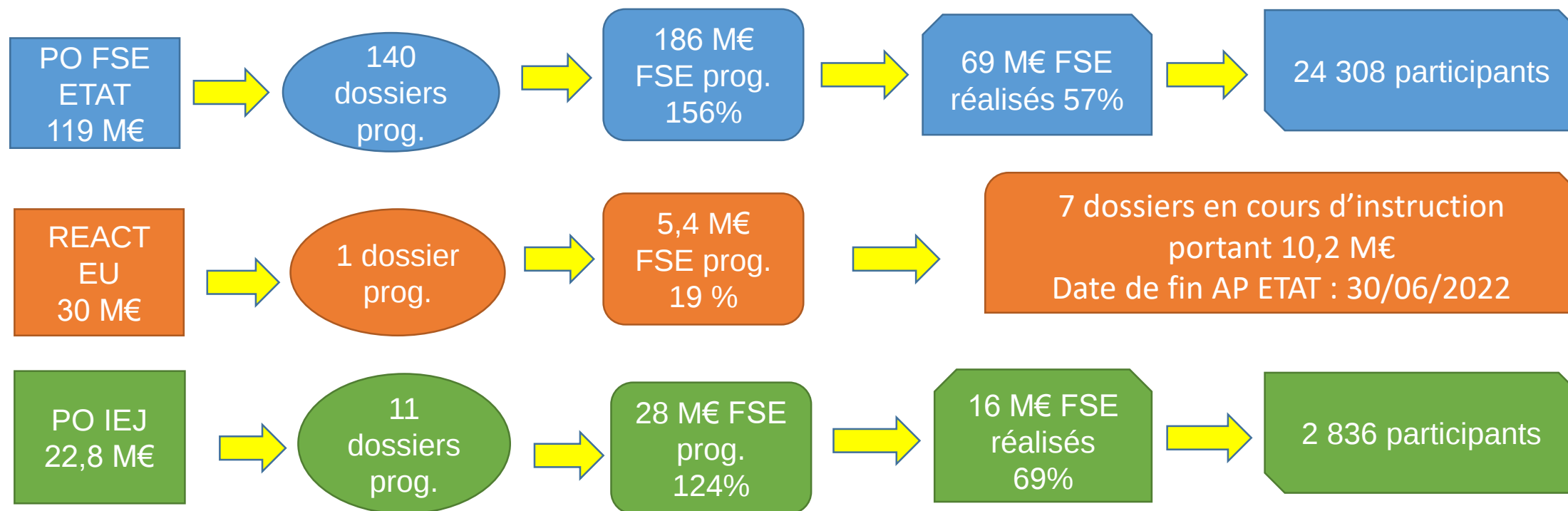
Séance Plénière

Jeudi 17 février 2022

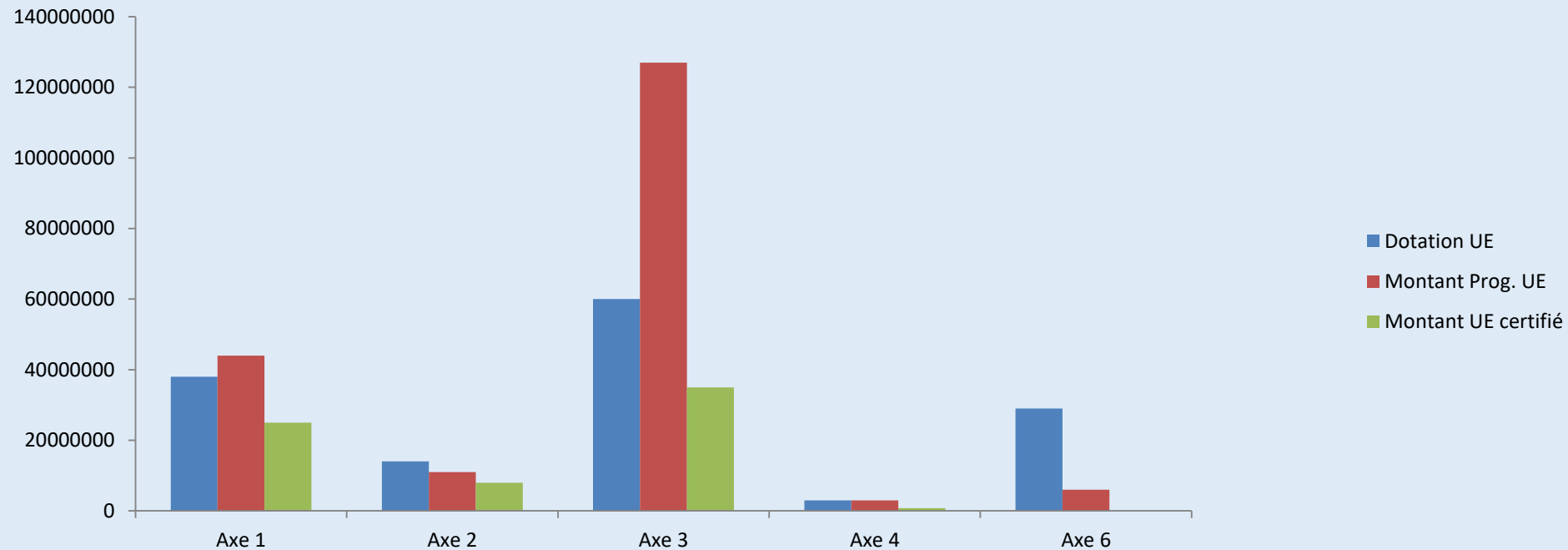
PO FSE ETAT 2014-2020

SITUATION ET PERSPECTIVES

ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL

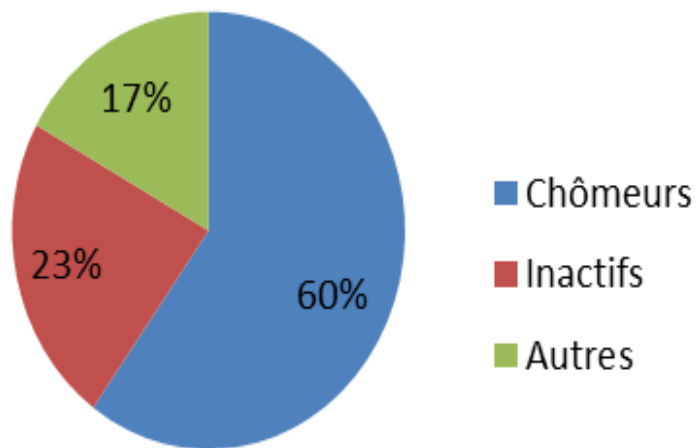


AVANCEMENT PAR AXE

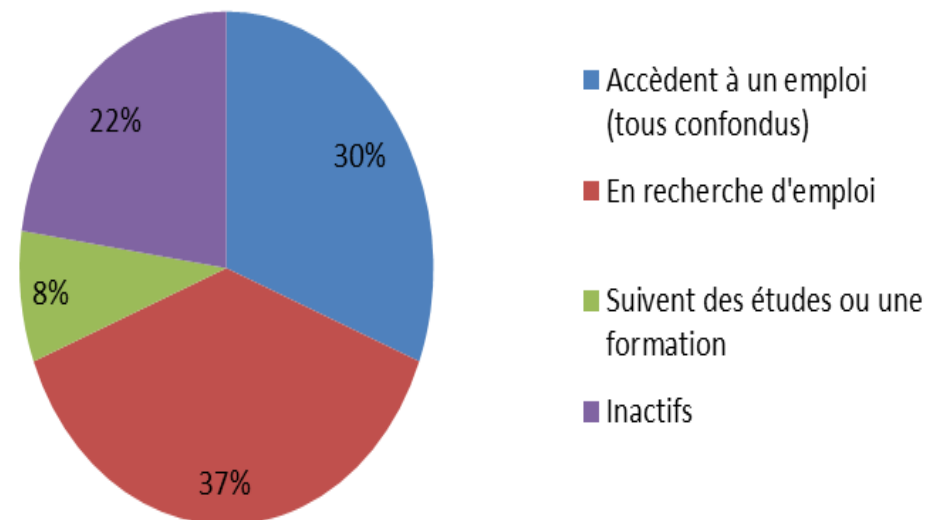


PARTICIPANTS FSE ETAT

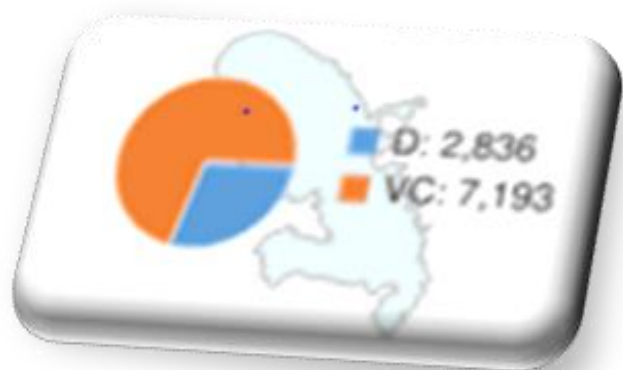
24308 entrées



19 993 sorties

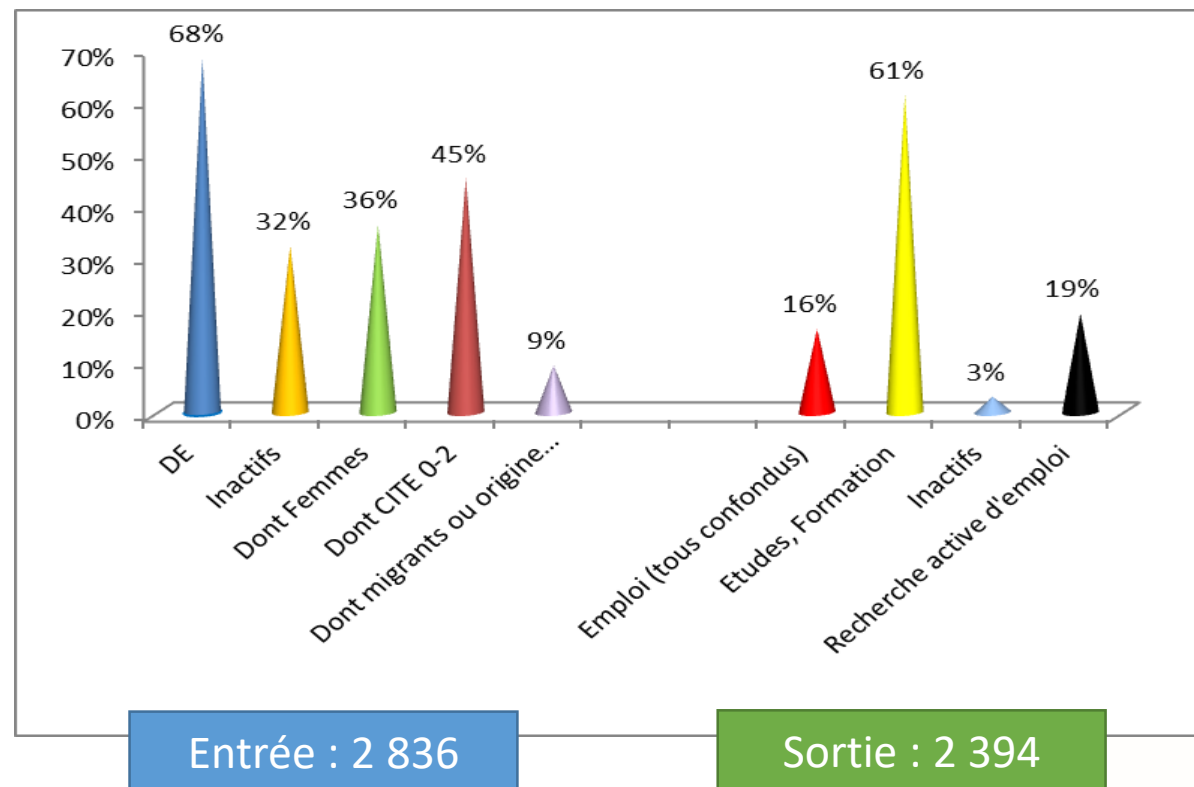


PARTICIPANTS IEJ



D : nombre de participants relevant des opérations DIECCTE
VC : Nombre de participants relevant des projets nationaux

VOLET DIECCTE



DISPOSITIF APPUI PORTEURS DE PROJETS



- ✓ Augmentation du nombre de demandes d'accompagnement
- ✓ REACT EU : majorité de primo demandeurs
- ✓ Adaptation de l'accompagnement par rapport au contexte sanitaire

167 demandes
d'accompagnement

9 webinaires thématiques :
49 participants

Merci de votre attention

Valorisation de projet

Ecomobil, un bénéficiaire du FSE



Programme de Développement Rural de Martinique (PDRM) 2014 – 2020

Etat d'avancement

Comme les autres régions, la Martinique bénéficie d'une enveloppe supplémentaire de 48 M€ (Relance + transition).

FEADER 14-20
130,2 M€

+

TRANSITION
32 M€

+

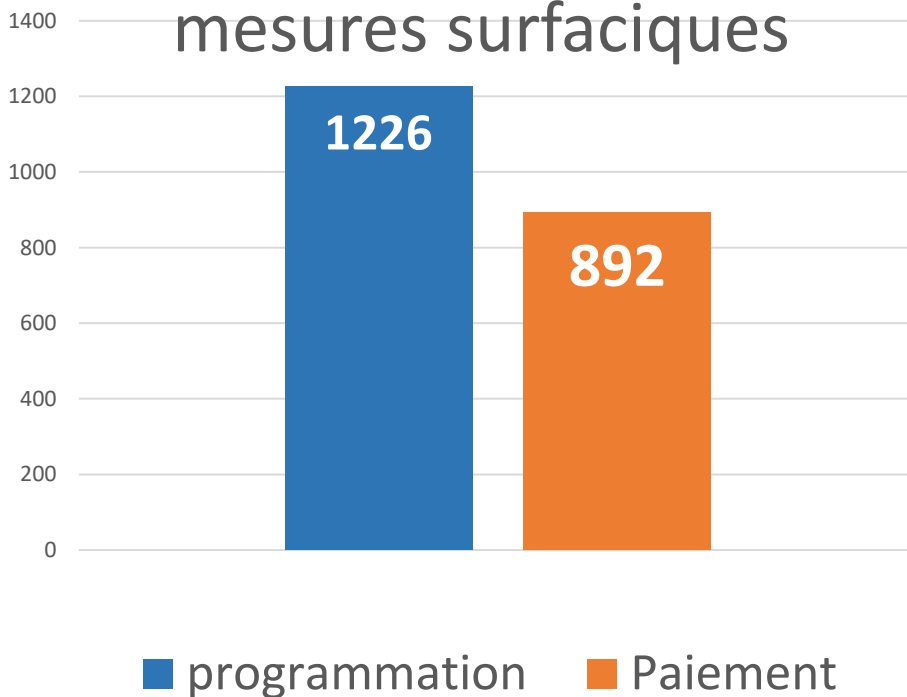
RELANCE
16 M€

=

FEADER 14-22
178 M€

AVANCEMENT DU FEADER au 31/12/2021

Nombre dossiers hors mesures surfaciques



Montant maquette initiale	Montant programmé	Montant payé
130 200 000 €	111 050 781€	75 368 009 €
	85%	58%

**73% des dossiers programmés ont fait
l'objet d'au moins un paiement**

Rythme de programmation

Décembre 2018

619 dossiers hors mesures surfaciques programmés

Volume global d'UE **44 M€**

Décembre 2019

787 dossiers hors mesures surfaciques programmés ou en cours de programmation

Volume global d'UE **80 M€**

Décembre 2020

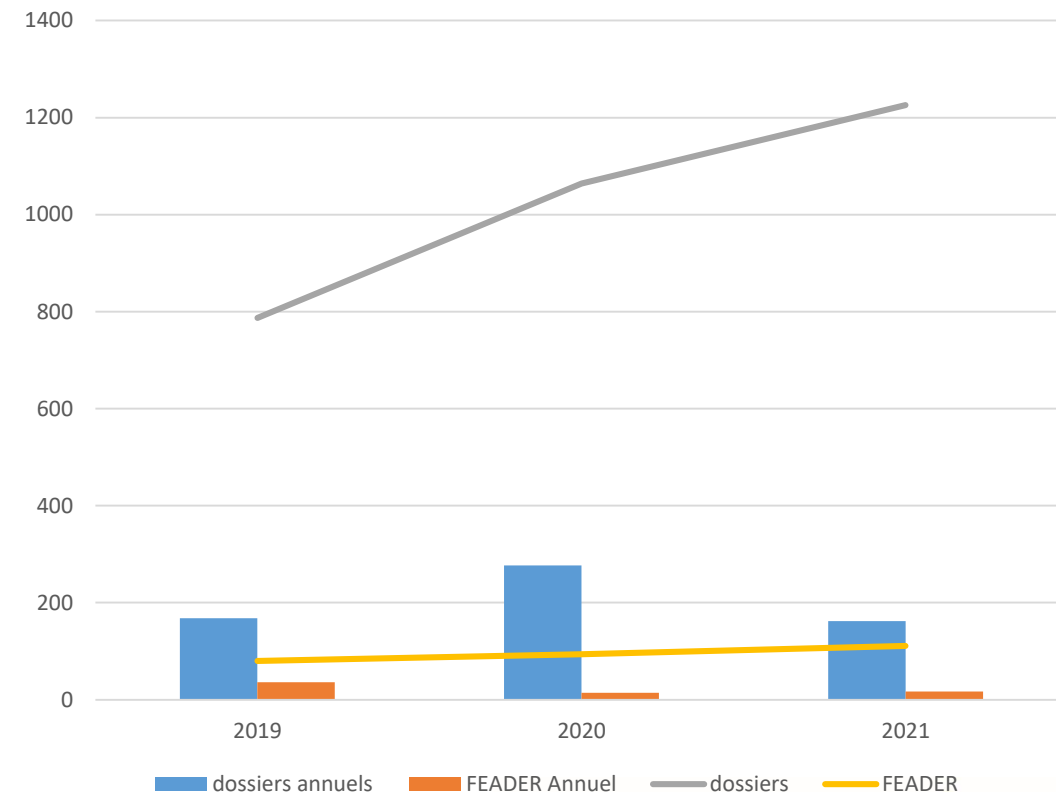
1064 dossiers hors mesures surfaciques programmés ou en cours de programmation

Volume global d'UE **94 M€**

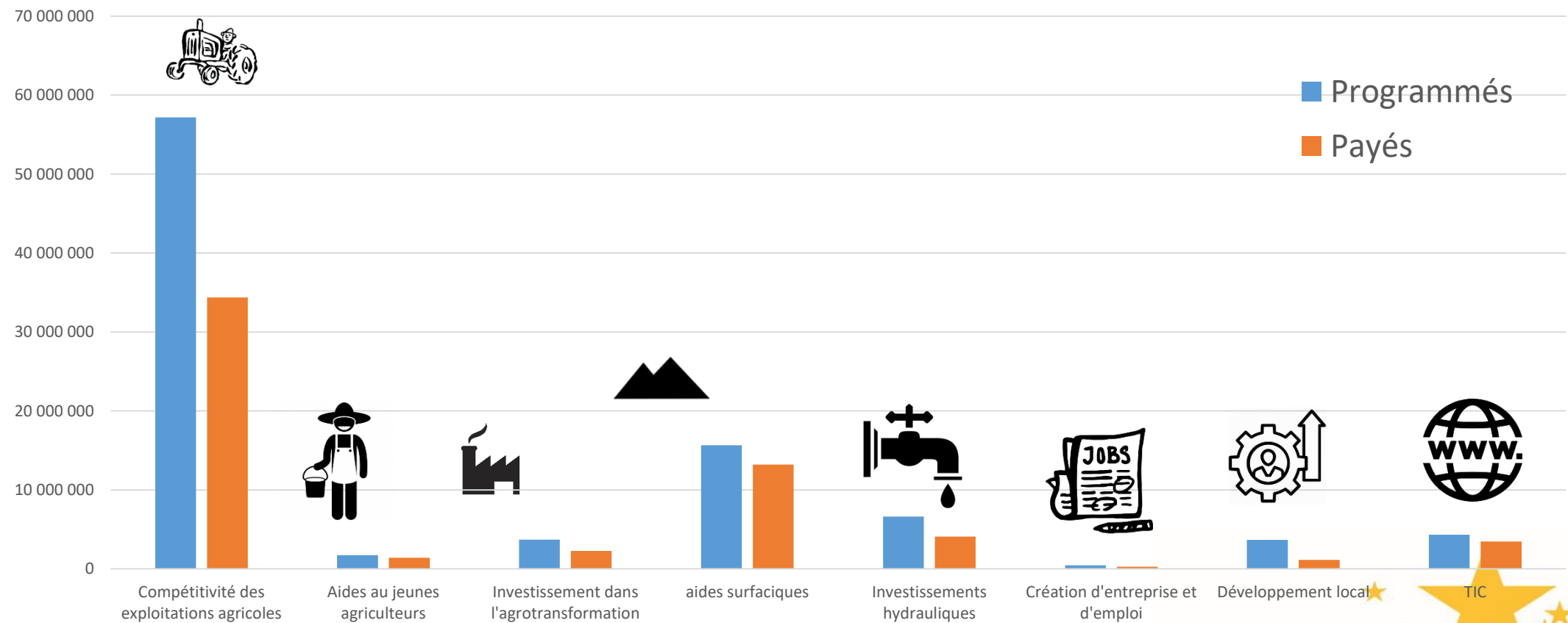
Décembre 2021

1226 dossiers hors mesures surfaciques programmés

Volume global d'UE **111 M€**



Avancement du PDRM par thématique

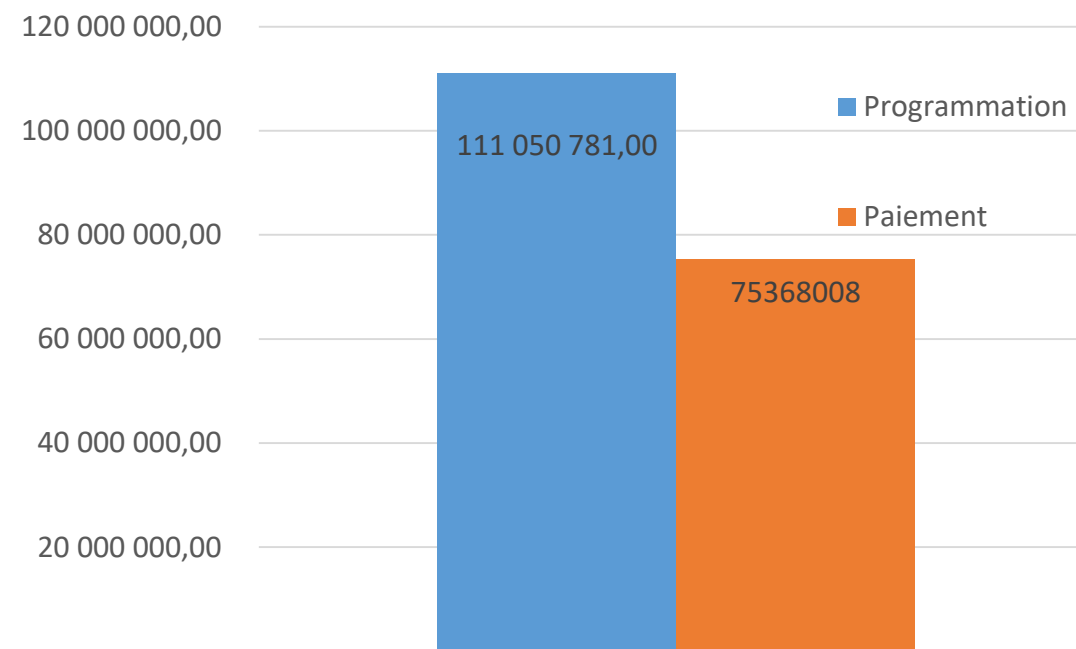


Situation des paiements du PDRM

Etat d'avancement du paiement FEADER



Taux de réalisation



=> Objectifs fixés en termes de certification et de paiement

	Montant (€)
Objectif 2021	74 772 814
Etat paiement	75 368 008
Atteinte de l'objectif 2021	+ 595 194,65

68% du FEADER programmé sont payés

Quelques exemples de réalisation



TO 6.3.1 accompagnement des petites exploitations
aide 12 000€
(10 200€ FEADER + 1 800€ CTM)



Quelques exemples de réalisation



Participation à des démarches de qualité

Plantation de pitayas :

TO 3.01 = aide 2066.60

(1756.61 FEADER - 309.99 € CTM)



Table de Culture

TO 6.3.1 accompagnement des petites exploitations

aide 12 000€

(10 200€ FEADER + 1 800€ CTM)



Mesure 4.1.1 Modernisation des exploitations agricoles

montant demandé : 343 611.40 €

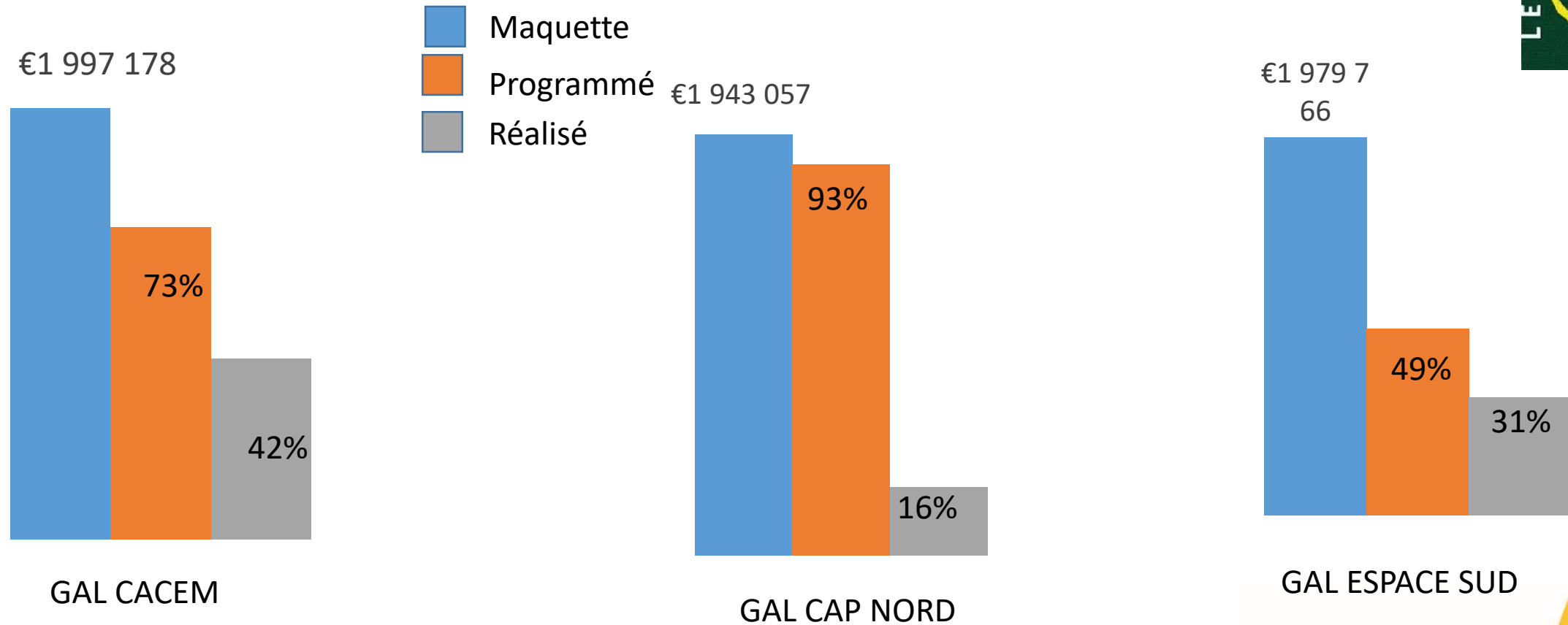
coût éligible : 323 561.40 €

aides : 242 671.05 dont 206 270.39

FEADER et 36 400.66 € CTM



Focus exécution LEADER au 31 décembre 2021



Globalement le taux de programmation est de 71% et le taux de réalisation est de 30%

Avenant aux conventions LEADER au 31 décembre 2021

GAL	Maquette 14-20	Avenant	Maquette 14-22
TOTAL	5 920 001 €	2 645 213	8 565 214 €

Perspectives 2022

Enveloppe
14-22
Reste à programmer
67 M€

Plan d'actions:

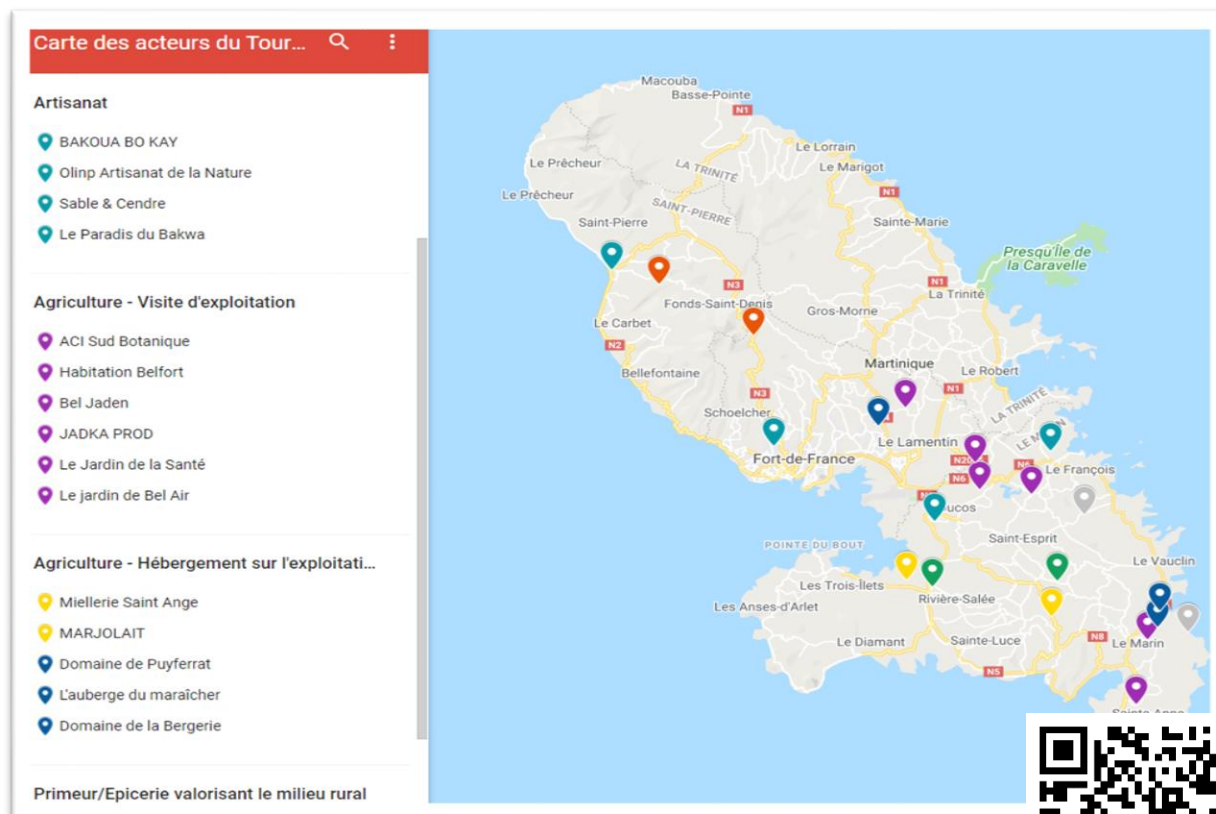
- **Optimisation de la programmation**
 - Plan de relance CTM en faveur de la diversification et l'autonomie alimentaire
- **Atteinte des objectifs de paiement**

TO 411	AAP Canne-Banane Gestion enherbement Arboriculture fruitière plantation
TO 411 TO 431	Irrigation Individuelle et Collective
TO 432	Désenclavement des exploitations
TO 421	Agro transformation
TO 741	Réhabilitation des voiries rurales
TO 161 TO 162 TO 164	AAP Circuits courts/ innovations/ coopérations
TO 441	Investissements «Plantations des haies»
Mesure 8	Plan d'actions sur les forêts
Mesure 6.1	Installation des jeunes agriculteurs

Le Réseau Rural Martinique



Principales productions du Réseau Rural 2021



- Création d'une cartographie interactive des acteurs du tourisme rural
- Accompagnement de la CTM dans sa candidature à l'Appel à Projets du Programme National d'Alimentation (CTM retenue)
- Animation du webinaire « Réseaux Ruraux Outremer » en collaboration avec le Réseau Rural National
- Réalisation d'une vidéo de valorisation du Groupe Opérationnel « Apiculture, Agriculture, Environnement ». (site: europe-martinique.com)

Merci de votre attention

<http://www.europe-martinique.com/>

Valorisation de projet

Excellence Glaces, un bénéficiaire du FEADER



On pense que, en Martinique, les Martiniquais,
les Martiniquaises,



Volet régional du FEAMP 2014 – 2020

Etat d'avancement

Maquette du FEAMP

MAQUETTE FEAMP

10 402 129€.

CHAMPS D'INTERVENTION

Santé et sécurité à bord

Équipement de conservation des produits de la pêche et de l'aquaculture

Modernisation des ports de pêche, sites de débarquement, halles de criées et abris

Investissements productifs en aquaculture

Transformation et Commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture

Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique (motorisation)

Plan de compensation des surcoûts (PCS)

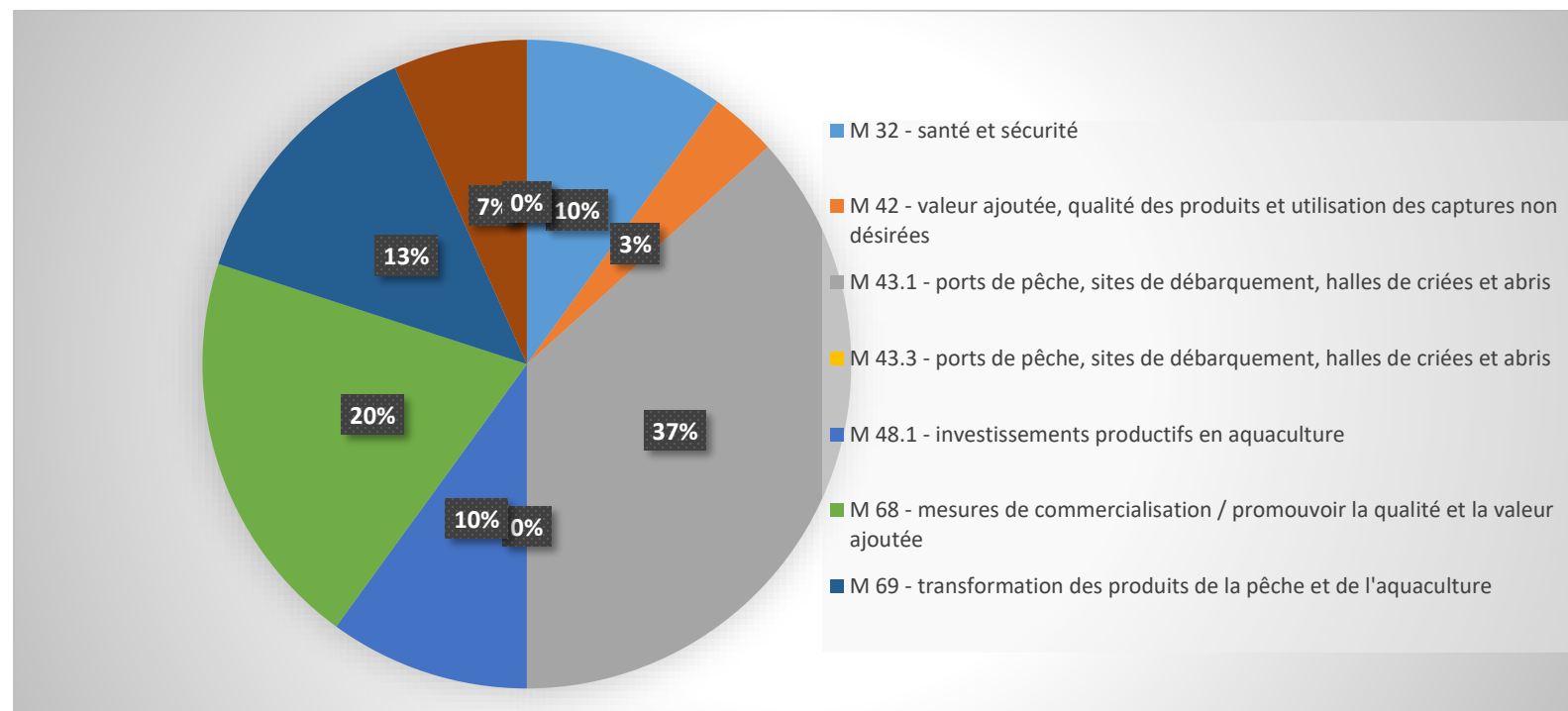
LES MESURES REGIONALISEES



Taux de programmation : 53%

Dossiers abandonnés: 16

Dossiers incomplets: 38



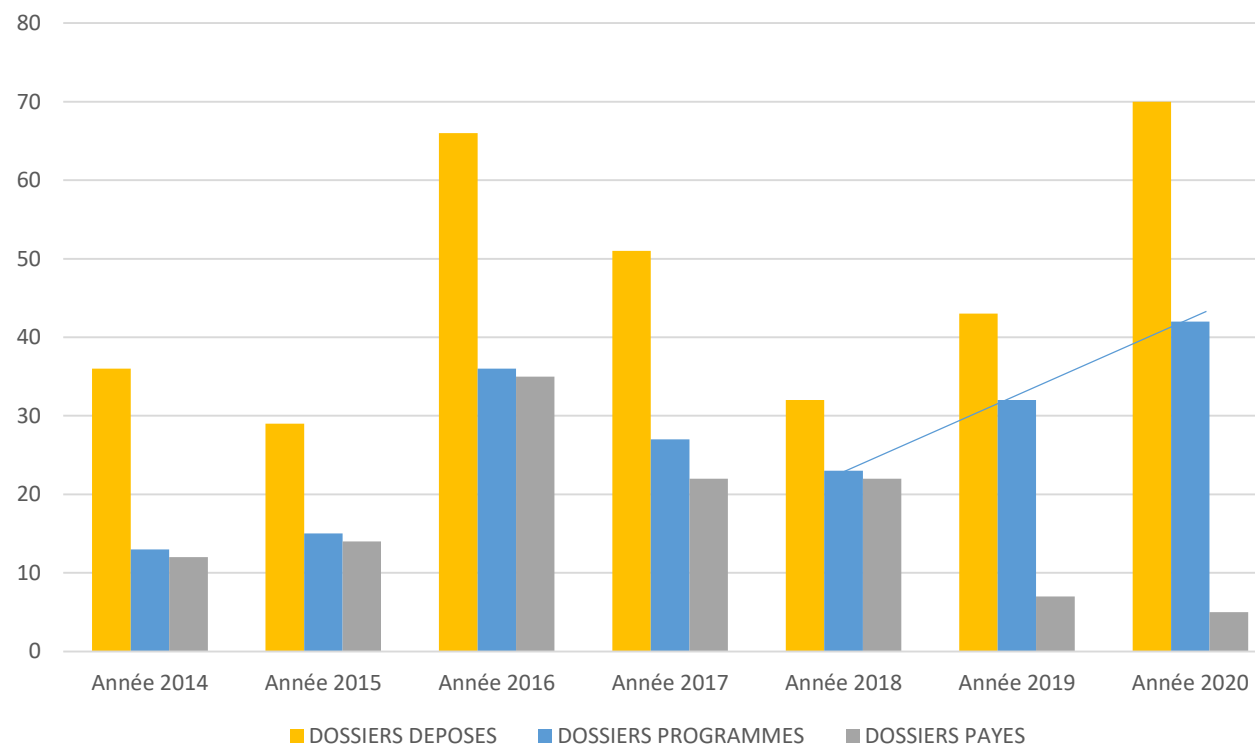
Plan de compensation des Surcoûts

447
DOSSIERS DEPOSES
1,7 M€

188
PROGRAMMES
1 M€

117
PAYES
741 000€

Etat d'avancement PCS



Continuité de traitement du PCS sur le 1^{er} semestre 2022, dans l'attente du démarrage du PO FEAMPA 2021/2027.

Exécution financière du FEAMP (2021)

Plan d'actions:

- **Optimisation de la programmation**
 - Les opérations doivent être conventionnées au **31 mars 2022**.
- **Atteinte des objectifs de paiement**
 - Les demandes de paiement doivent être transmises avant **le 30 septembre 2023**

Le reste à programmer sur la maquette : **4 952 168 €**

Montant d'opérations attendues **4 952 168 €** de FEAMP.

Le reste à programmer sur la maquette : **4,9 M€**

Montant d'opérations attendues **4,9 M€** de FEAMP.



Perspectives de programmation 2022

Opérations ciblées	Montant FEAMP	Etat d'avancement
Equipements de sécurité (2 dossiers)	77 k€	En cours d'instruction
Port de pêche du Marin (phase 2) remplacement de machine à glace et reconstruction des 2 appontements	1,4 M€	En cours d'instruction
Aménagement des superstructures de l'APIT de FOND LAHAYE- SCHOELCHER	575 k€	En cours d'instruction
Matériel de conservation (2 dossiers)	23 k€	En cours d'instruction
Equipement d'une ferme aquacole	23 k€	En cours d'instruction
Acquisition d'équipements en vu de la commercialisation des produits de pêche (3 dossiers)	312k€	En cours d'instruction et de programmation
Travaux et acquisition d'équipements pour la création d'une usine de transformation de poissons	2 M€	En cours de programmation
Assistance Technique	472 €	En cours d'instruction

LES DIFFICULTES RENCONTREES

100% de nos bénéficiaires privés sont des TPE.

95% ne comptent qu'un emploi.

Les subventions allouées en Martinique :

Entre 400€ et 15 000 € pour le PCS petite pêche

Entre 6 000 et 30 000€ pour l'investissement (hors ports)

Qualité
insuffisante des
dossiers

Une charge administrative
inversement
proportionnelle au poids
des aides

Régularité sociale

La Collectivité Territoriale de Martinique a donc fait le choix de faire intervenir un prestataire pour accompagner ces professionnels au montage de leurs dossiers aux côtés du CRPM (Comité Régional des Pêches de la Martinique)

Renforcement de l'accompagnement des porteurs de projet

- accompagner les bénéficiaires dans l'élaboration de leurs dossiers de demande d'aide et de demande de paiement ;
- aboutir à des dossiers complets et de qualité, afin de faciliter leur accès aux aides du FEAMP et de fluidifier le traitement, la programmation et le paiement des dossiers

20 dossiers ont bénéficié de ce dispositif

EXEMPLES DE PROJETS FINANCES

SANTE ET SECURITE A BORD DES NAVIRES DE PECHE

Amélioration de la
sécurité à bord
d'une yole de moins
de 10m

13 954 € CT
d'investissement

Aménagement d'équipements de sécurité à bord d'une yole de moins de 10m pour faire face aux conditions variables de la mer en milieu tropical et aux aléas climatiques:

- VHF
- Boite à pharmacie
- GPS + carte
- Pompe de cale
- Gilet

SANTE ET SECURITE A BORD DES NAVIRES DE PECHE



PORT DE GRAND-RIVIERE



1 959 257€ CT
D'investissement

40 bénéficiaires
finaux

Aménagement de superstructures sur le port de Grand-Rivière :

construction et aménagement et équipement de 20 abris pêcheurs, un hall de ramendage, des étales de vente avec 4 postes de travail, 2 kiosque, 1 chambre froide, une machine à glace, et un poste de refoulement .



Merci de votre attention

<http://www.europe-martinique.com/>

Valorisation de projet

El Racine Aquaculture, un bénéficiaire du FEAMP



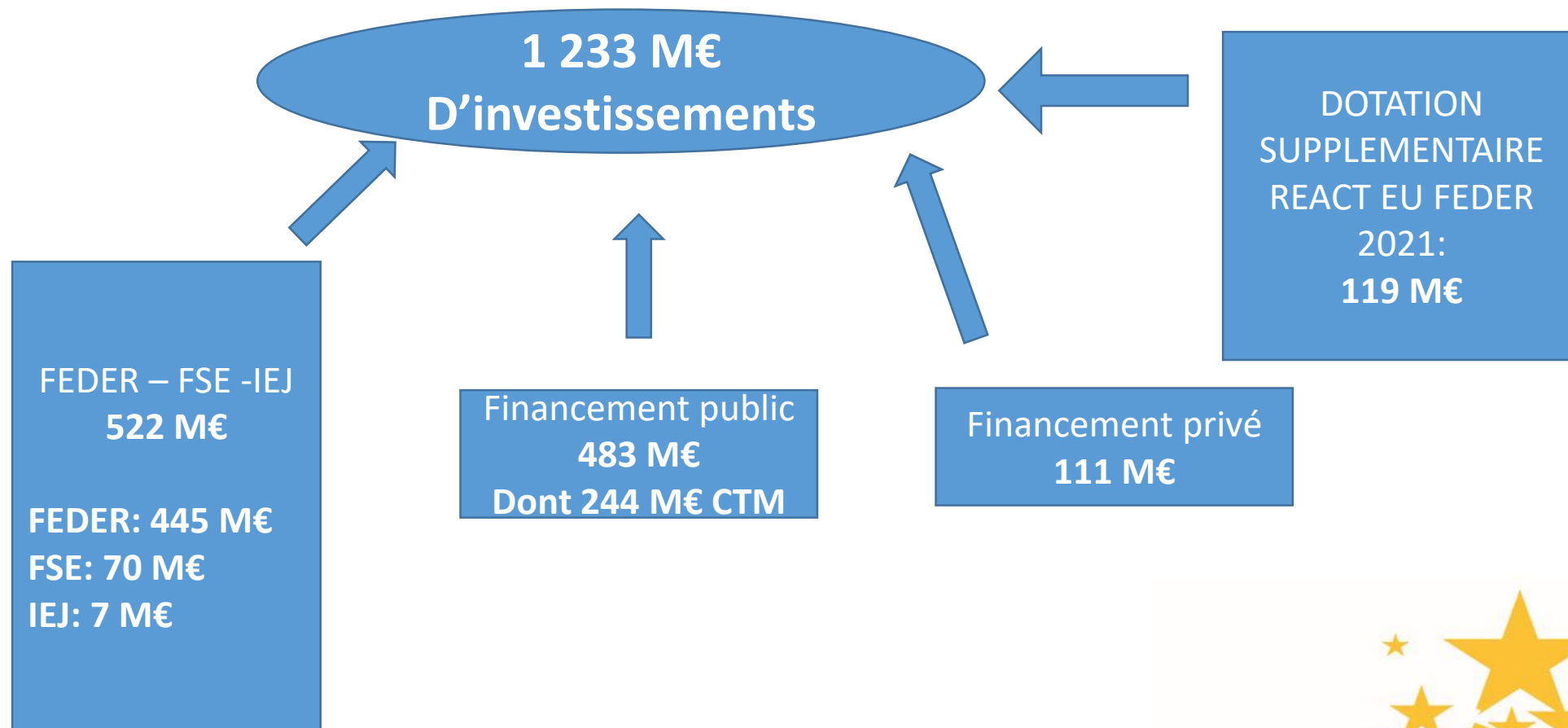
C'est un métier que j'aime.
Aller voir, aller nourrir les poissons tous les jours,



PROGRAMME OPERATIONNEL (PO) FEDER-FSE-IEJ 2014-2020

ETAT D'AVANCEMENT

MAQUETTE FEDER– FSE –IEJ au 31/12/2021



Un rythme de programmation qui reste élevé

Décembre 2018

399 dossiers programmés

Volume global d'investissements **590 M€**

- dont UE : 213 M€
- dont CTM : 97 M€

Décembre 2019

571 dossiers programmés

Volume global d'investissements **891 M€**

- dont UE : 340 M€
- dont CTM : 138 M€

Décembre 2020

726 dossiers programmés ou en cours de programmation

Volume global d'investissements **1 122 M€**

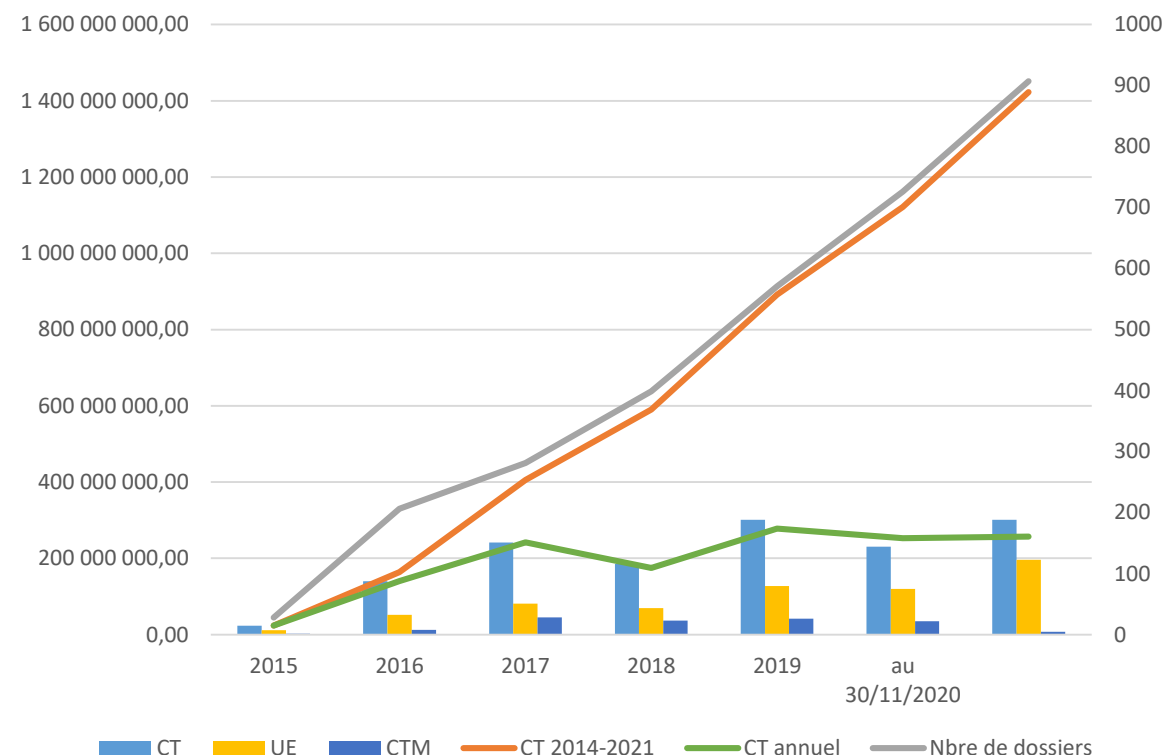
- dont UE : 460 M€
- dont CTM : 173 M€

Décembre 2021

907 dossiers programmés ou en cours de programmation

Volume global d'investissements **1 422 M€**

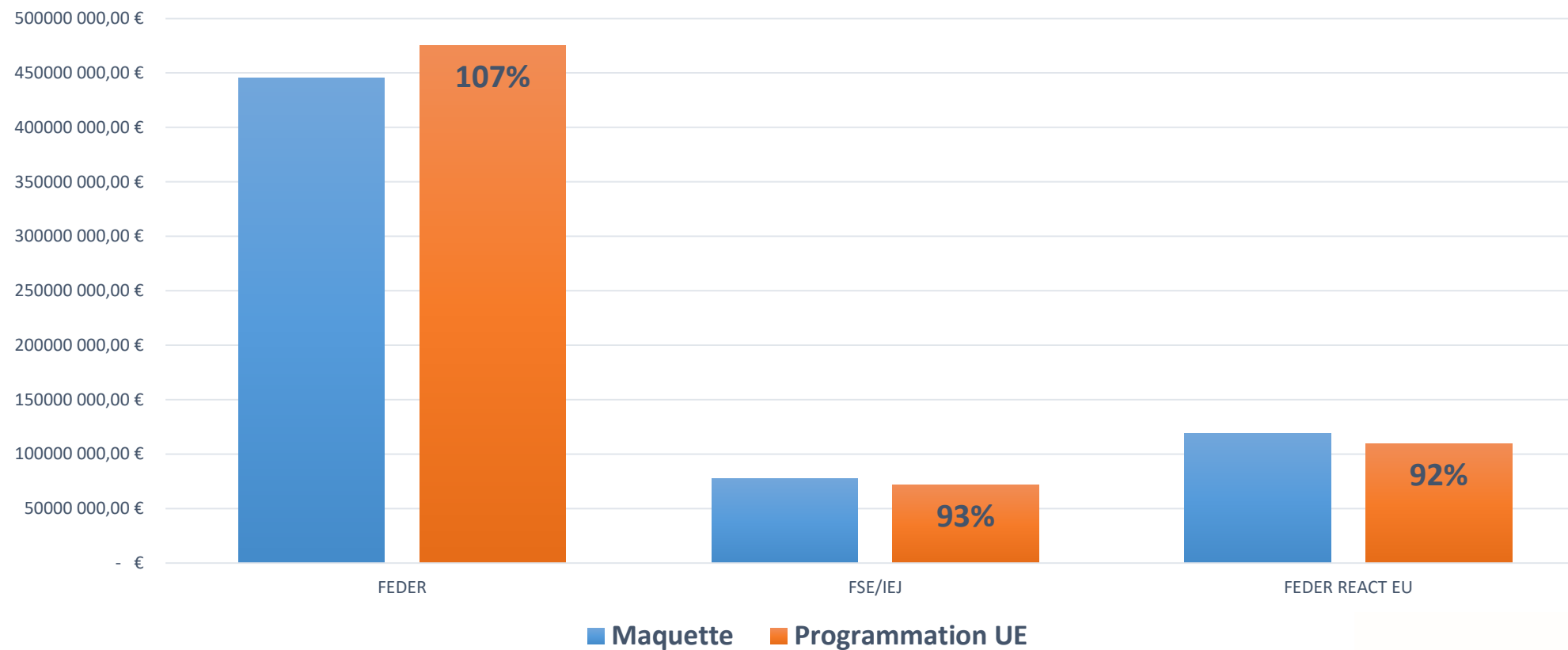
- dont UE : 656 M€
- dont CTM : 180 M€



Malgré la crise sanitaire, le rythme de programmation a été maintenu en 2021:

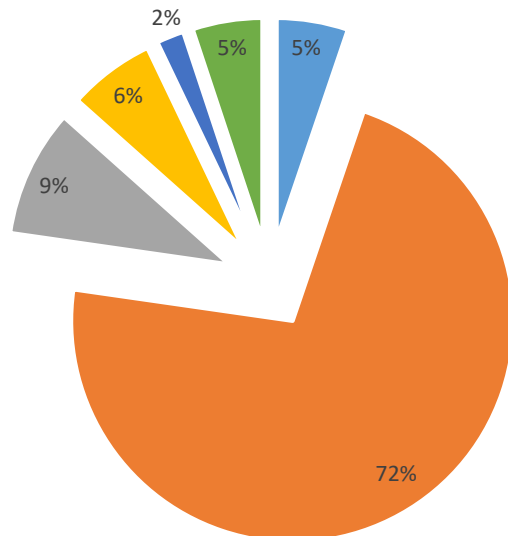
- **+181 dossiers programmés**
- **301 M€ de CT soit 196 M€ de UE**

PROGRAMMATION FEDER – FSE – IEJ au 31/12/2021



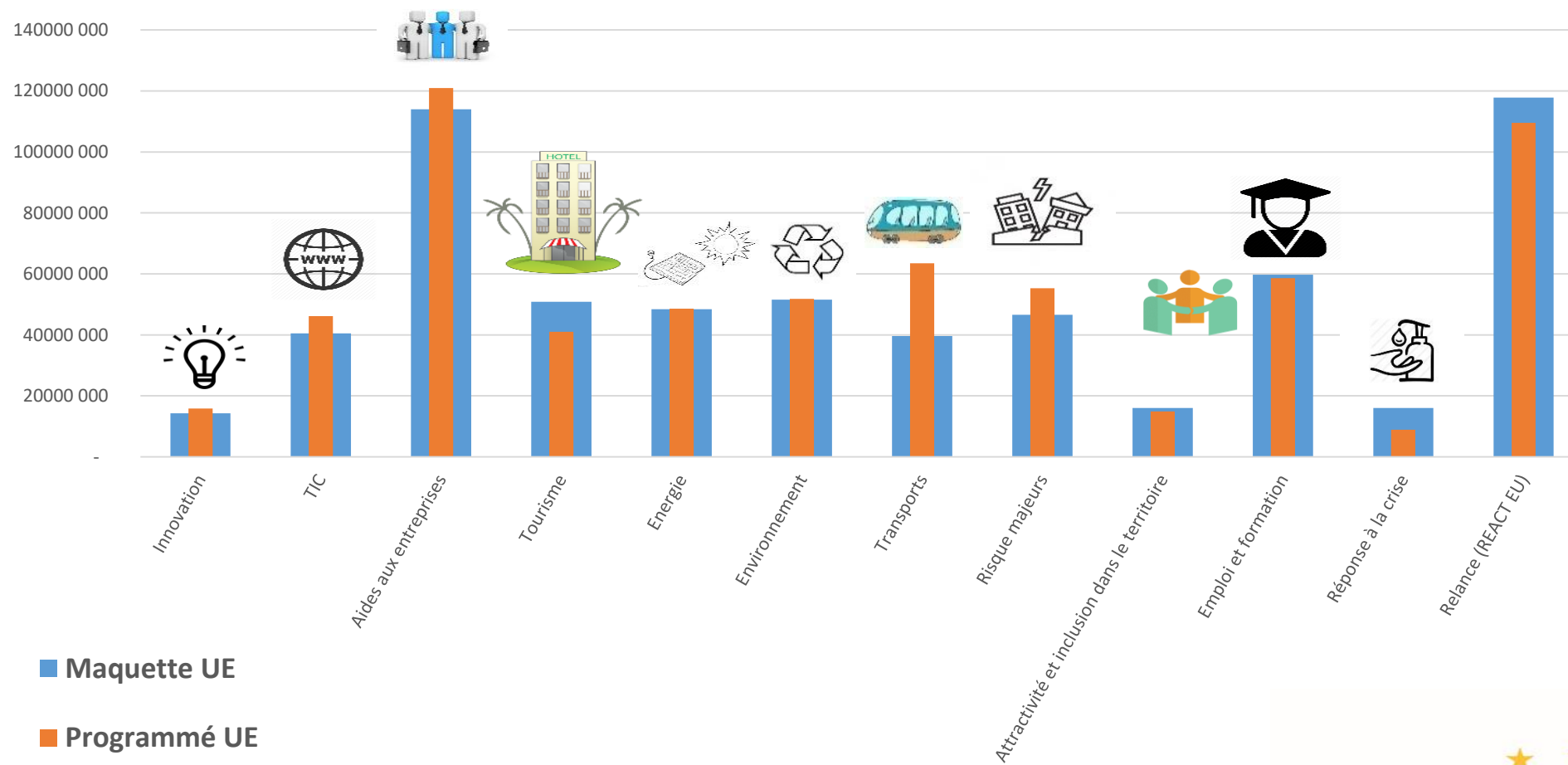
Globalement le taux de programmation du programme est de 105%

907 dossiers programmés

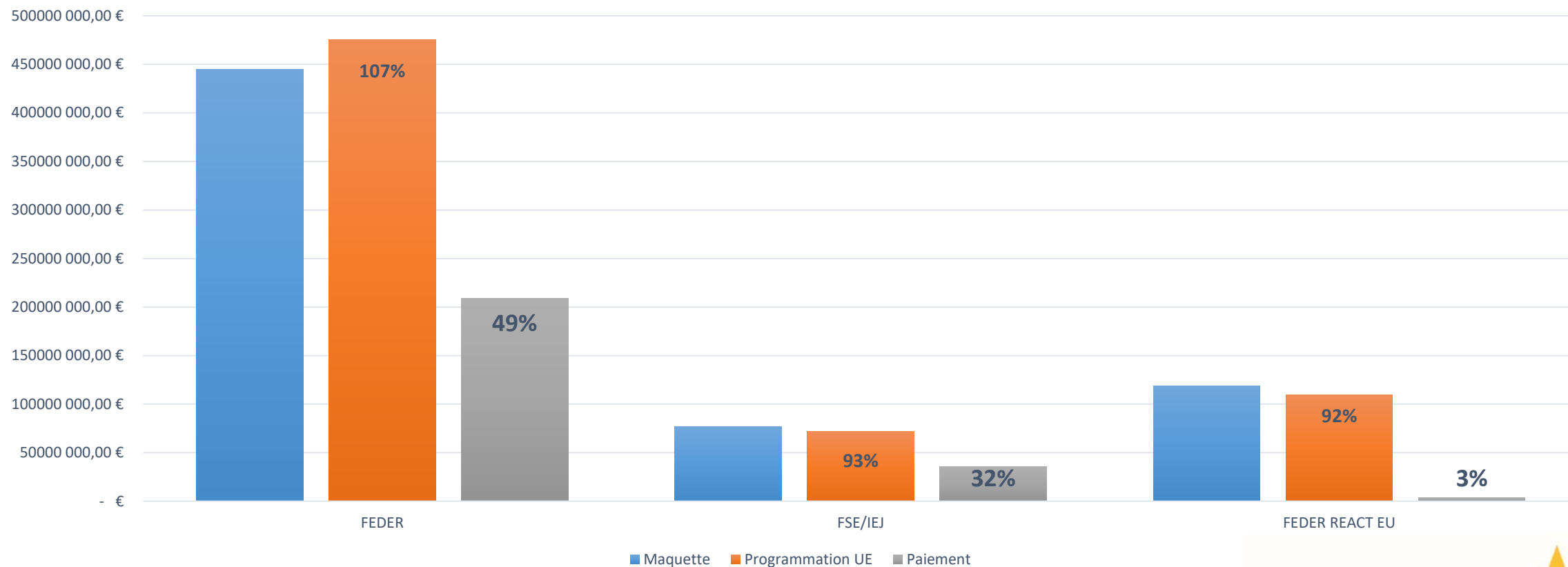


■ Innovation/TIC ■ Compétitivité ■ Emploi/ Formation
■ Energie/Environnement ■ Risques ■ Autres

Bénéficiaires	Projets phares	CT en M€
CTM	Déploiement du THD	108
SAMAC	Aéroport	63
CHU (REACT EU)	Institut Caribéen d'imagerie Nucléaire	46
SMTVD	Complexe environnemental	44
CTM	Construction avec caractéristiques para- sismiques du Lycée Schœlcher	42
CHU (REACT EU)	FILLIERES DE SOINS D'EXCELLENCE	38
EDF	Programme Chauffe eau solaire	31
CTM	Extension du TCSP	30
SMEM	Programme d'éclairage public performant	28
CTM	Confortement para- sismique de la cité scolaire Lagrosillière	26
CTM	JEREMIE: instrument financier	25
CAP NORD	Centre d'animation et d'interprétation de la culture amérindienne de Vivé eu Lorrain	13

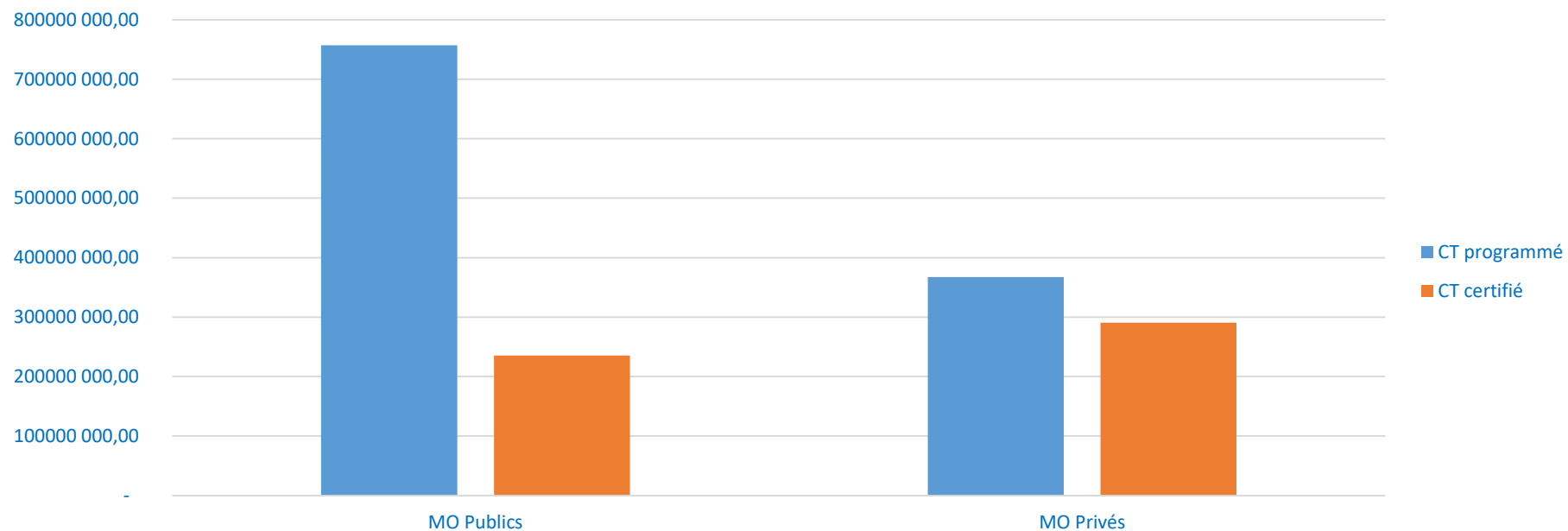


EXECUTION DU FEDER FSE-IEJ AU 31/12/2021



Le taux de réalisation de la maquette est de 43%

Réalisation au 31/12/2021



80% du CT programmé pour les opérations à MO privé sont payés

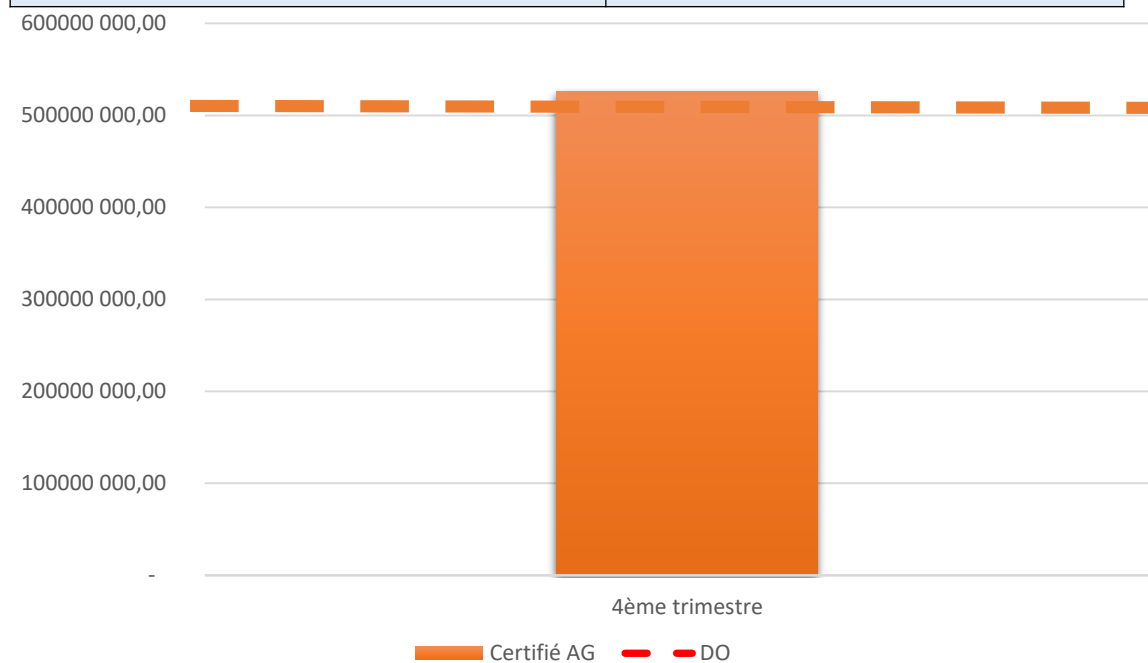
31% du CT programmé pour les opérations à MO public sont payés

Réalisation au 31/12/2021

**Pour 2021, 154 377 869,37 € de crédits
UE + CTM versés**
**Dans ce cadre, 195 projets pour 128
bénéficiaires ont été payés,**

Réalisation au 31/12/2021

	Montant (€)
Objectif de certification	515 M€
Dépenses certifiées CTM	526 M€

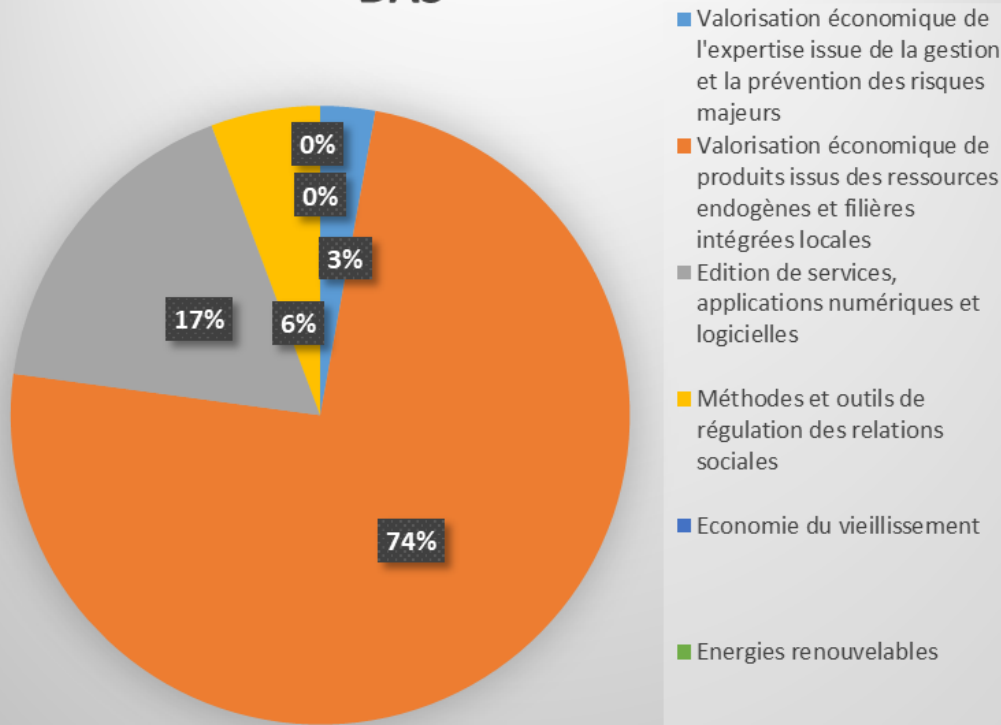


Réalisations: Axe 1

Axe 1 « innovation et recherche » **27,6 M€**

- « Coopérations des entreprises avec les organismes de recherche » **46 entreprises** engagées dans des programmes de recherche avec notamment le PARM et le CIRAD pour **2,9M€**
- « Innovation des entreprises » **5,2M€** (Centre de développement Industriel pour la Valorisation de bananiers et développement de logiciels)

Répartition du nombre de projets par
DAS



Réalisations: Axe 2

Axe 2 « développement des infrastructures numériques et digitalisation des services publics » **125,5 M€**

- « Infrastructures très haut débit » **103 000 prises** par la CTM pour **108M€**
- « augmenter l'offre de services numériques publics » 12 projets **17,2 M€**



Infrastructure Très Haut Débit
CT: 108 M€ dont UE: 39 M€

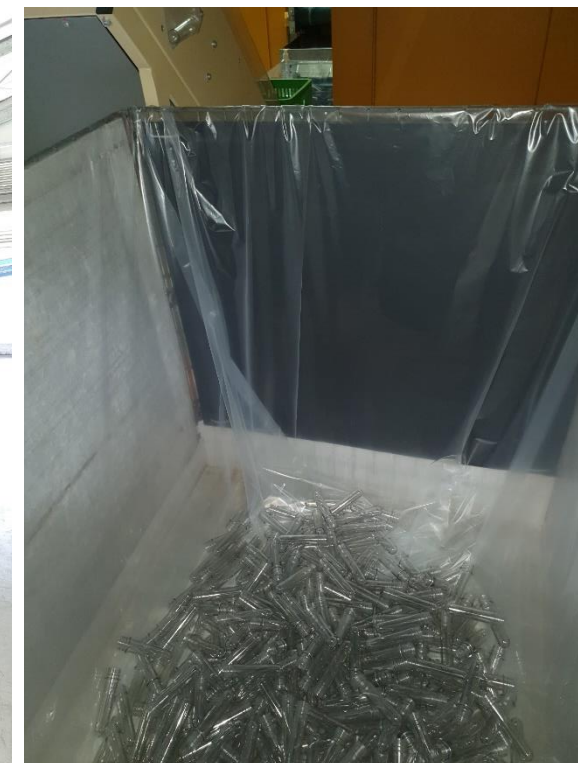


Réalisations: Axe 3

Axe 3 « Performance et **compétitivité** pour la croissance » : **287 M€** d'investissements cofinancés

494 entreprises soutenues (instruments financiers, opérations collectives, hébergement dans les ZAE...) dont:

- 47 relevant du secteur touristique pour 70,5 M€ (hôtels, opérations de meublés de tourisme, restaurants, structures d'animation touristique)
- 8 distilleries pour 26M€
- **23 entreprises industrielles de l'agro-alimentaire 86M€**



Modernisation de l'outil de production de MPM
CT 249 k€
FEDER 150 k€

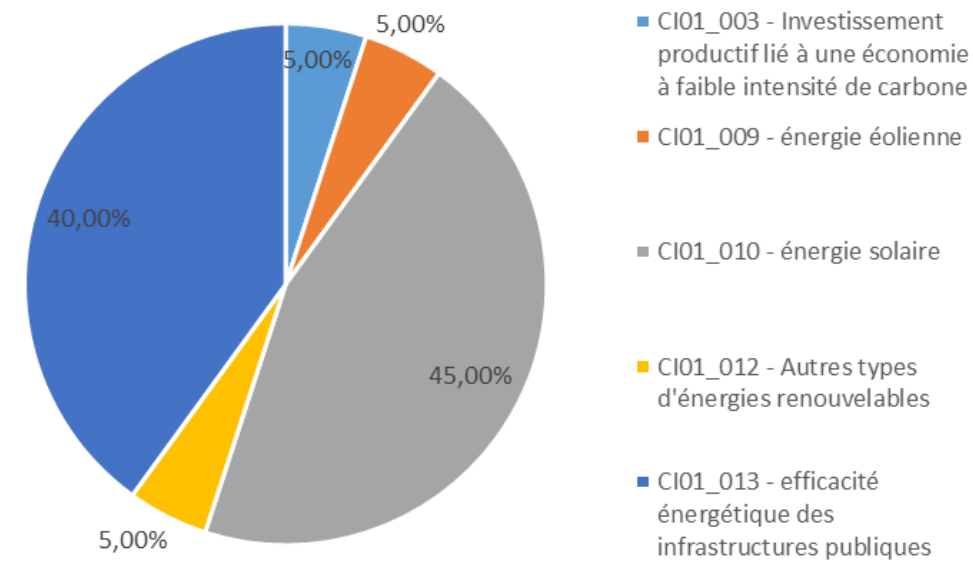


Réalisations: Axe 4

Axe 4 « Energie »: 128 M€

- Investissement dans les systèmes de production : **81,8 M€** d'investissements cofinancés pour **6,54 MW** de capacité supplémentaires de production d'énergie renouvelable
 - Dont 7 opérations d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques en toiture
- Modernisation de la production énergétique de l'unité de traitement et de valorisation des déchets pour 10,9M€ de FEDER
- Un programme d'équipement de chauffe eau solaires pour 6,3 M€ de FEDER
- XX communes bénéficieront d'un déploiement d'éclairage public plus performant pour 22,1 M€ de FEDER

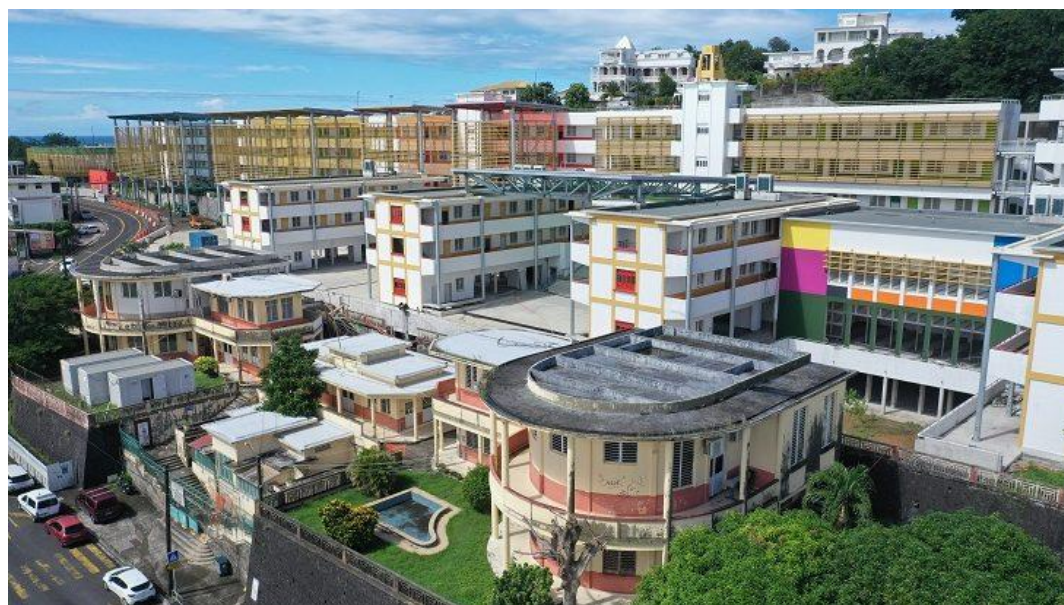
Répartition du nombre de projets par domaine d'intervention



Réalisations: Axe 5

Axe 5 « **RUP** » : **241 M€** d'investissements cofinancés

- 18 opérations permettant la sécurisation contre les risques majeurs de **13 088 personnes.**



CTM « Confortement parasismique du Lycée Schoelcher ».

CT: 42,3 M€ dont UE: 18 M€

Réalisations: Axe 6

Axe 6 « **Environnement** » : 125 M€

d'investissement cofinancés:

- dont, **3 opérations visant la réduction des nuisances environnementales causées par les échouages des algues sargasses sur le milieu**
- Station d'épuration d'Acajou **5 000 éq. Habitants**
- 9 projets eau et assainissement pour 7,8M€



Barrages en mer
pour les sargasses
au Robert:
CT 2,3M€
UE 1,7M€

Réalisations: Axe 7

Axe 7 « **Transport** » : **165 M€** d'investissement cofinancés:

- Extension des installations et des infrastructures aéroportuaires de la SAMAC pour un coût total **63,2 M€** et une participation **FEDER 19 M€**
- 4 opérations du Grand Port
 - **Reconfiguration du secteur Est - Amélioration et modernisation des réseaux humides**
 - **Modernisation de l'outillage**
 - **Renforcement et modernisation de l'équipement portuaire par l'acquisition d'un nouveau portique à conteneur**
 - **Travaux de construction de 2 ducs d'Albe d'amarrage en partie Sud du terminal à conteneur de la Pointe des Grives.**



Renforcement des équipements portuaires
CT 13,2M€
UE 5,9ME

Réalisations: Axe 8(1)

Axe 8(1) « Insertion professionnelle des jeunes » :

18,7 M€ d'investissement cofinancés:

- 2 opérations relatives à l'emploi des jeunes
- 19 opérations d'accompagnement des créateurs d'entreprises
- **1 opération portant sur le programme territorial de formation professionnelle des jeunes ;**
- **1 opération relative à la mobilisation socio professionnelle des jeunes**
- **1 opération sur le Championnat Territorial des apprentis de la Collectivité Territoriale de Martinique**
- **1 opération portant sur un dispositif des personnes éloignées de l'emploi « CHRYSALIDE » de la Collectivité de Martinique.**



Jaden Kreol
CT 542k€
UE 379K€

Réalisations: Axe 8(1)

Participants entrés



600

45,1 %

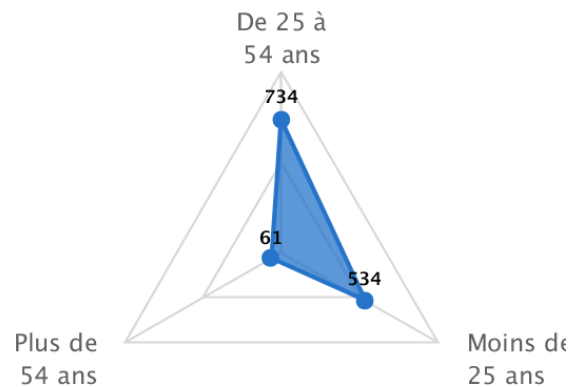


729

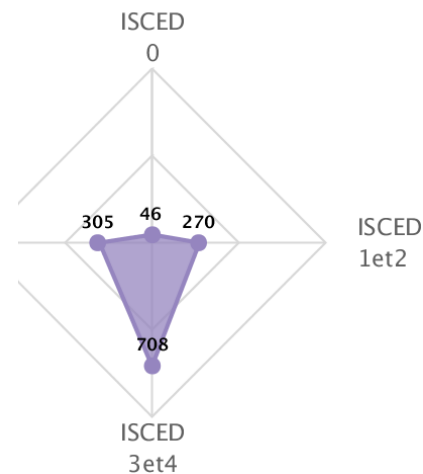
54,9 %

Total **1 329**

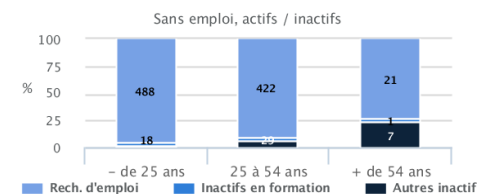
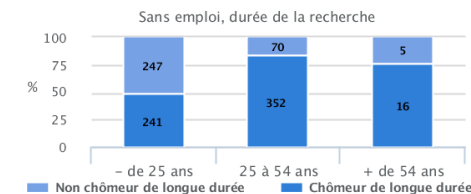
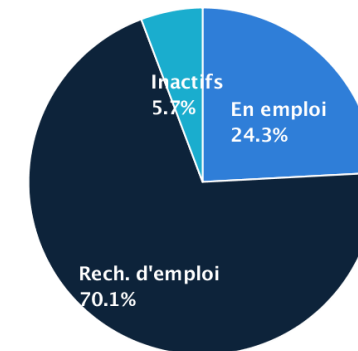
Tranche d'âge



Niveau d'instruction



Situation au regard de l'emploi



Social

Reconnu travailleur
handicapé **1,7%**

ISCED pour International Standard Classification of Education) est une classification des différents niveaux d'éducation qui peut s'appliquer pour tous les pays. Ce système de comparaison a été élaboré par l'[UNESCO](https://www.unesco.org/)

Réalisations: Axe 8(1)

Réponses à 6 mois



573

53,7 %

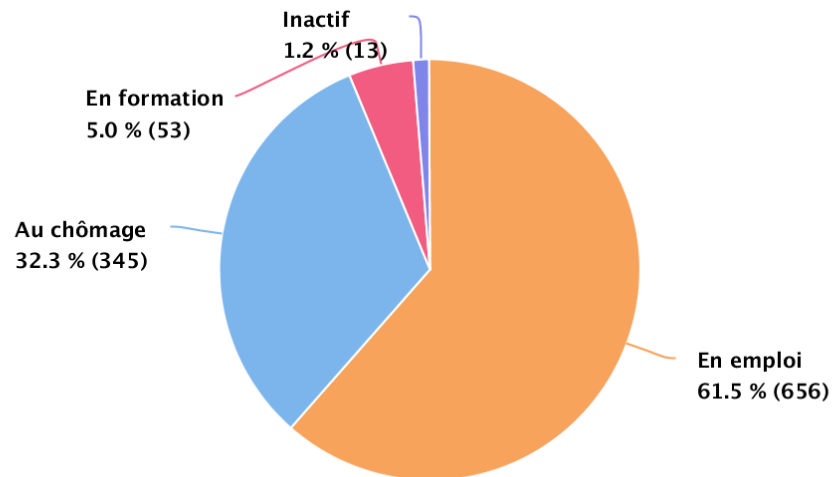


494

46,3 %

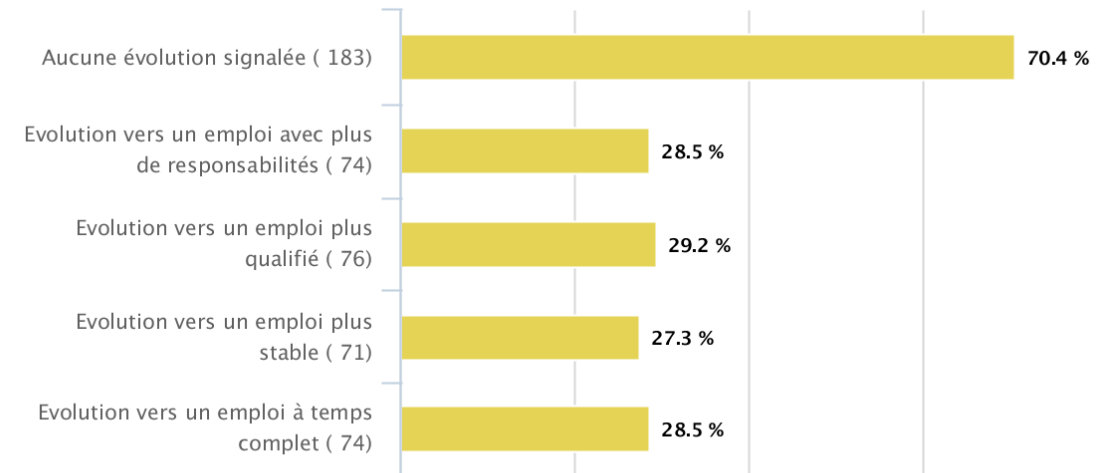
Total 1 067

Situation au regard de l'emploi 6 mois après la sortie



Ce graphe porte sur les 1067 participants ayant répondu à l'enquête 6 mois après la sortie d'une action
©Viziaprog SDP – URASS (Union régionale des associations du secteur Social) – IFMES

Part des participants déjà en emploi déclarant avoir évolué au sein de leur emploi



Ce graphe prend en compte les 260 participants en emploi lors de l'entrée dans l'opération et se déclarant en emploi 6 mois après leur sortie

©Viziaprog SDP – URASS (Union régionale des associations du secteur Social) – IFMES

Réalisations Axe 9 et 10(2)

Axe 9 « **Attractivité et inclusion** dans le territoire » : **37 M€** d'investissement cofinancés : construction et extension d'EHPAD (Schoelcher et Saint Joseph) et d'équipements sportifs et socio-culturels

Axe 10 (2) « Adaptation des **infrastructures de formation** visant l'insertion professionnelle » : **14 M€** Augmentation de la capacité d'accueil du RSMA (centre de formation et bâtiment d'hébergement) permettant de doubler le nombre de stagiaires par an (**1 000**) .



SMHLM « Extension de l'établissement EHPAD BETHLEEM».

CT: 1,42 M€ / UE: 0,69 M€ / CTM: 0,05 M€

Réalisations: Axe 10(1)

Axe 10(1) « **Elévation des compétences pour l'emploi** »
: **47,7 M€** d'investissement cofinancés:

- L'objectif de cet axe est d'augmenter le niveau de qualification des actifs en adéquation avec le marché du travail. Il s'adresse donc aux publics suivants :
 - Actifs, salariés ou non
 - Chômeurs y compris chômeurs de longue durée
 - Apprentis



EGC « Chef de projet web et stratégie digitale »

CT: 0,19 M€ / UE: 0,13 M€ / CTM: 0,04 M€

36 participants dont 32 ont obtenu une qualification à l'issue de la formation

1 159 chômeurs y compris chômeurs longue durée participent à ces formations en 2021

Réalisations: Axe 10(1)

Participants entrés



854

41 %

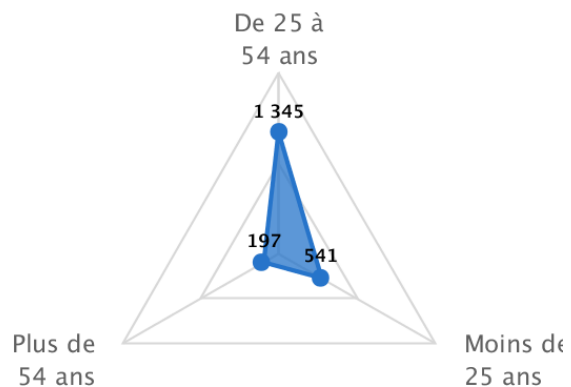


1 229

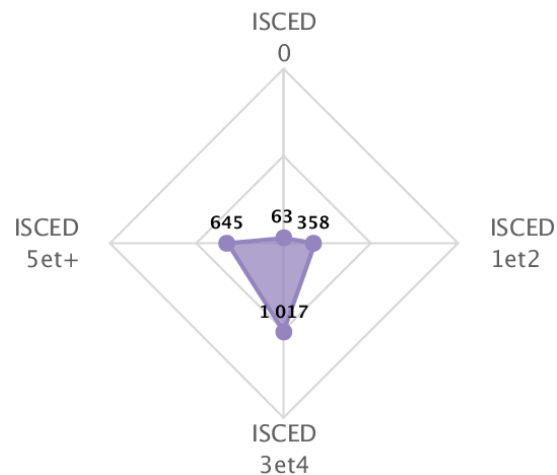
59 %

Total
2 083

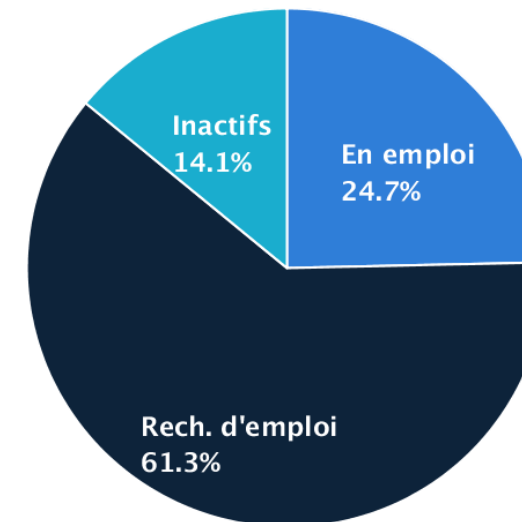
Tranche d'âge



Niveau d'instruction



Situation au regard de l'emploi



Social

Reconnu travailleur
handicapé **1,9%**

ISCED pour *International Standard Classification of Education*) est une classification des différents niveaux d'éducation qui peut s'appliquer pour tous les pays. Ce système de comparaison a été élaboré par l'[UNESCO](https://www.unesco.org/fr/education/isc)

Réalisations: Axe 10(1)

Réponses à 6 mois



442

38,6 %

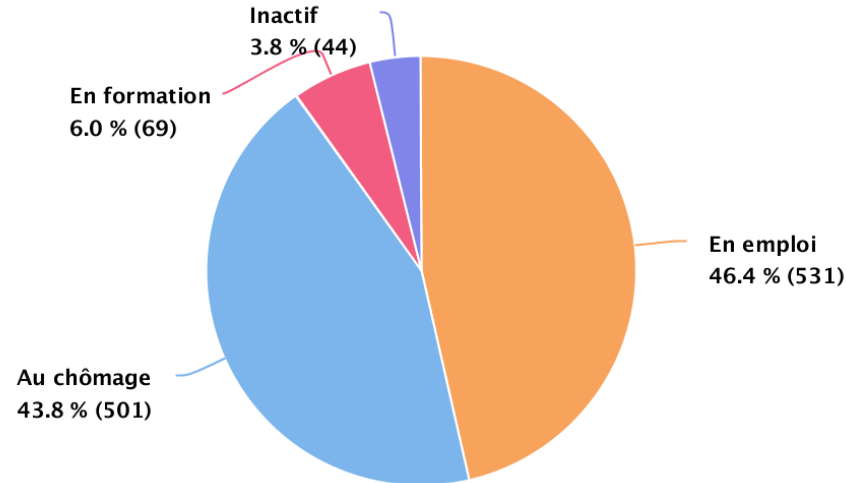


703

61,4 %

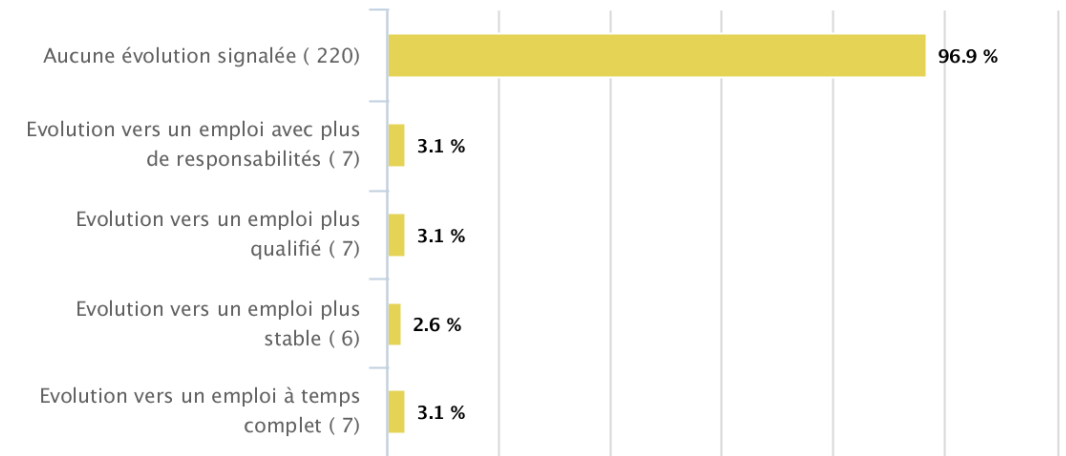
Total
1 145

Situation au regard de l'emploi 6 mois après la sortie



Ce graphe porte sur les 1145 participants ayant répondu à l'enquête 6 mois après la sortie d'une act
©Viziaprog SDP – URASS (Union régionale des associations du secteur Social) – IFMES

Part des participants déclarant avoir évolué au sein de leur emploi



Ce graphe prend en compte les 227 participants en emploi lors de l'entrée dans l'opération et se déclarant en emploi 6 mois après leur sortie

©Viziaprog SDP – URASS (Union régionale des associations du secteur Social) – IFMES

* la situation s'appuie sur les informations renseignées dans les questionnaires de situation à 6 mois après la sortie des participants

Les questionnaires à 6 mois peuvent avoir été renseignés directement par les participants (enquête en ligne) ou collectés par une autre méthode (papier, téléphone) et complétés dans VIZIAPROG par le gestionnaire

Réalisations: Axe 14

Axe 14 « **Réponse à la crise sanitaire** » : 8,9 M€
d'investissement cofinancés:

- suite aux règlements CRii proposés par la Commission en 2020
- **1 dossier de la CTM est programmé : « Mise en œuvre d'un bouquet de services à destination de la communauté éducative du second degré de la Martinique pour les élèves boursiers ».**



Réalisations: Axe 15

Axe 15 « **Soutien à la reprise en cohésion et des territoires** » : **109 M€** d'investissement cofinancés:

- 4 opérations
 - Centre Hospitalier Universitaire de Martinique
 - Centre d'imagerie nucléaire
 - Filière d'excellence
 - SMTVD



Perspectives

Accompagnement renforcé des porteurs de projet

13% des dossiers recevables sont clos:

- *Abandonnés,*
- *Classés sans suite,*
- *inéligibles*

Simplification des procédures

Recours aux coûts forfaitaires,
et les options de coûts
simplifiés

Dématérialisation du dépôt
des dossiers

Préfinancement des aides



Merci de votre attention

<http://www.europe-martinique.com/>

Valorisation de projet

SAEPP - Marina du Marin, un bénéficiaire du FEDER



Aujourd'hui, on est convaincu qu'en fait,
il faut impérativement associer



Echanges avec la salle

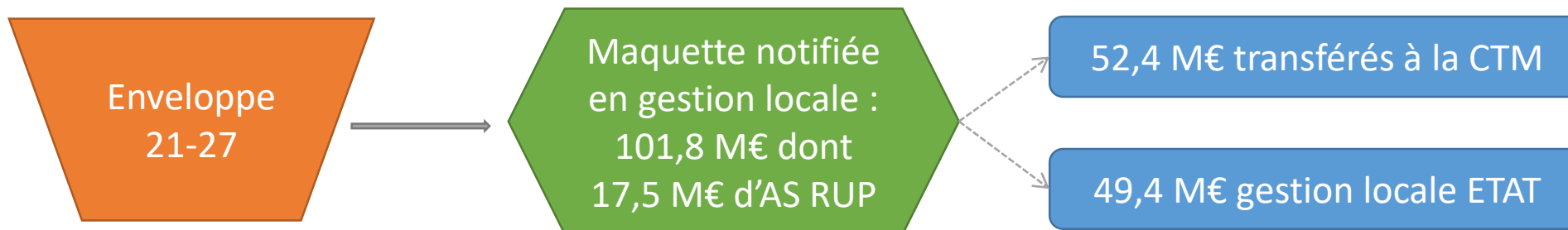
FONDS EUROPEENS 2021 - 2027 AVANCEMENT DE L'ELABORATION

FSE+ ETAT 2021 -2027

FSE+ 2021-2027

Une nouvelle architecture de gestion :

- Volet Martinique rattaché au PON
- Thématique Inclusion gérée directement par la CTM
- Actions du volet central
- AS RUP



PERSPECTIVES D'ACTIONS



- ✓ L'accès à l'emploi des jeunes
- ✓ La lutte contre le décrochage scolaire
- ✓ L'accompagnement des mutations économiques
- ✓ La formation des salariés



- ✓ L'accès ou le maintien dans le logement
- ✓ Le renforcement de l'alternance et de l'apprentissage
- ✓ Renforcement des capacités des équipes éducatives
- ✓ Aide matérielle et alimentaire.

Actions visant l'expérimentation sociale et les dispositifs innovants
AS RUP

TRAVAUX EN COURS

- ✓ Finalisation de l'accord de lignes de partage
- ✓ Rédaction du document régional stratégique de mise en œuvre (DRSMO)
- ✓ Répartition de l'enveloppe Etat : concentration thématique

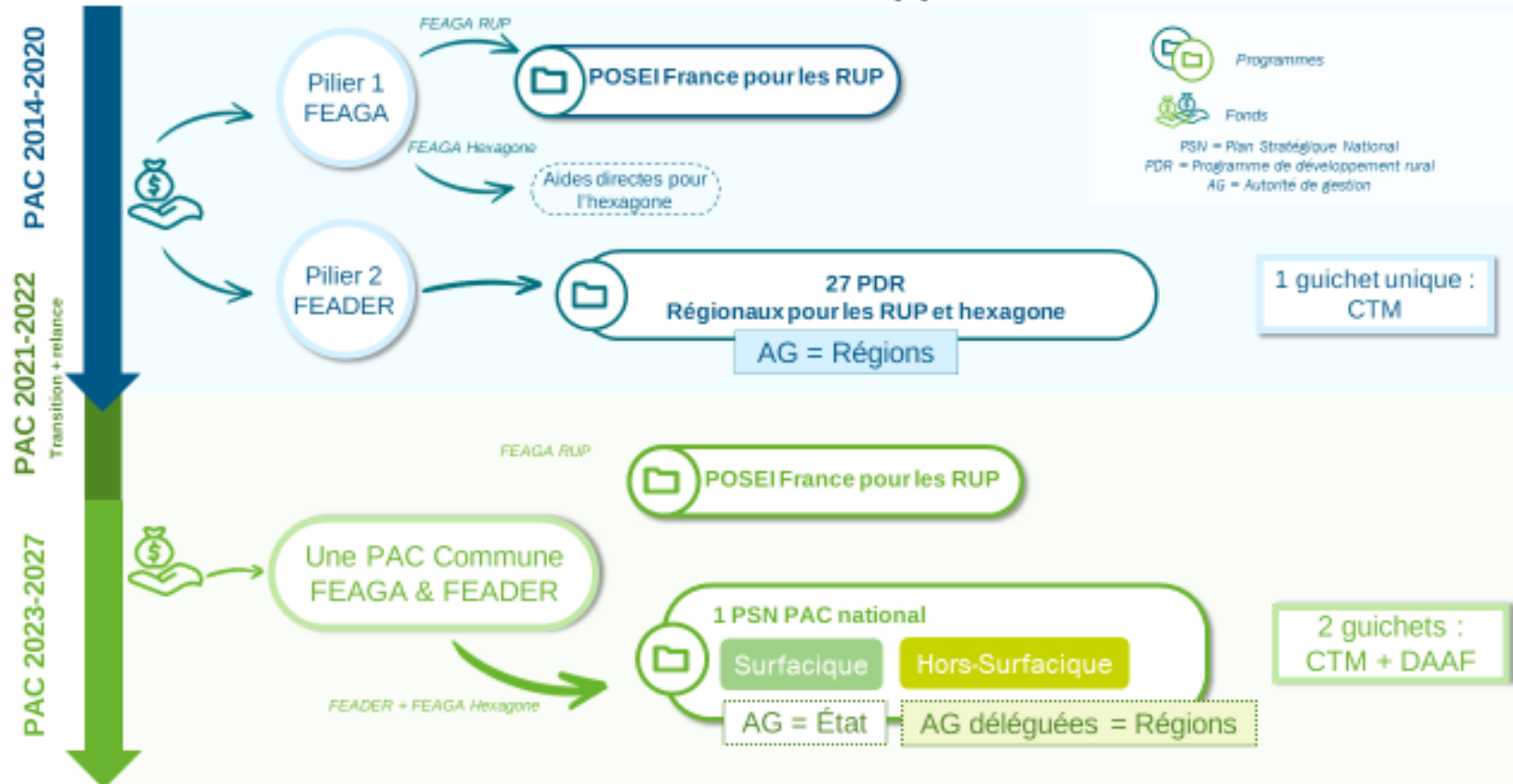
Démarrage prévisionnel de la mise en œuvre : 3^{ème} trimestre 2022

Merci de votre attention

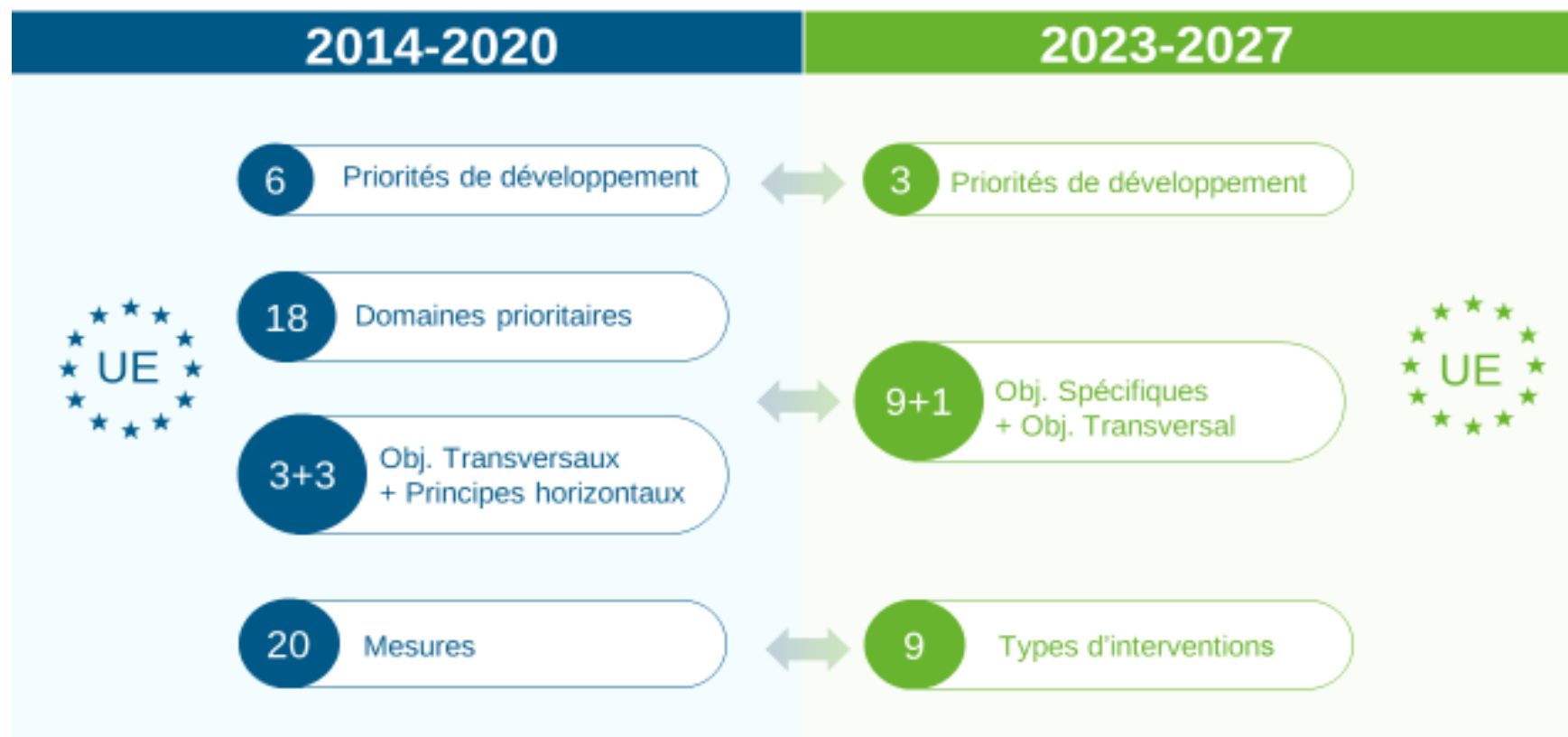
PSN FEADER - Volet Martinique 2023-2027

Peggy PAVIOT-NARCISSE

Une renationalisation du FEADER et un rapprochement FEADER-FEAGA



Des objectifs qui cadrent le PSN PAC



Interventions mobilisables pour 2023 – 2027

- 8 typologies d'interventions (correspondant aux articles règlement PAC)
- PDRM 14-20 : 32 types d'opération (hors AB, ICHN, mesures SIGC) → env. 25 fiches intervention 23-27
- Taux de cofinancement Martinique : baisse de 85% à 80%

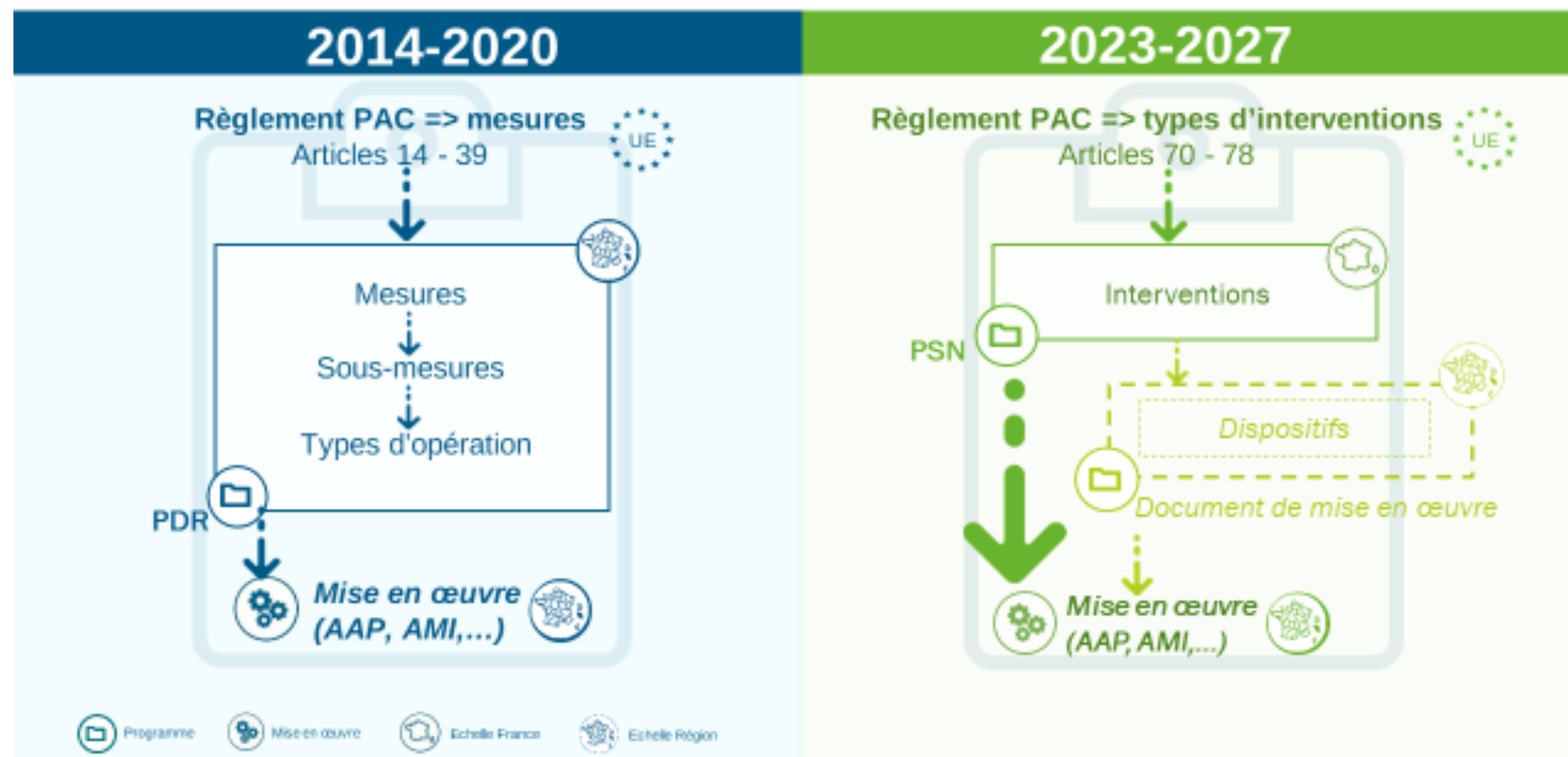


Les fiches interventions : un cadre volontairement large

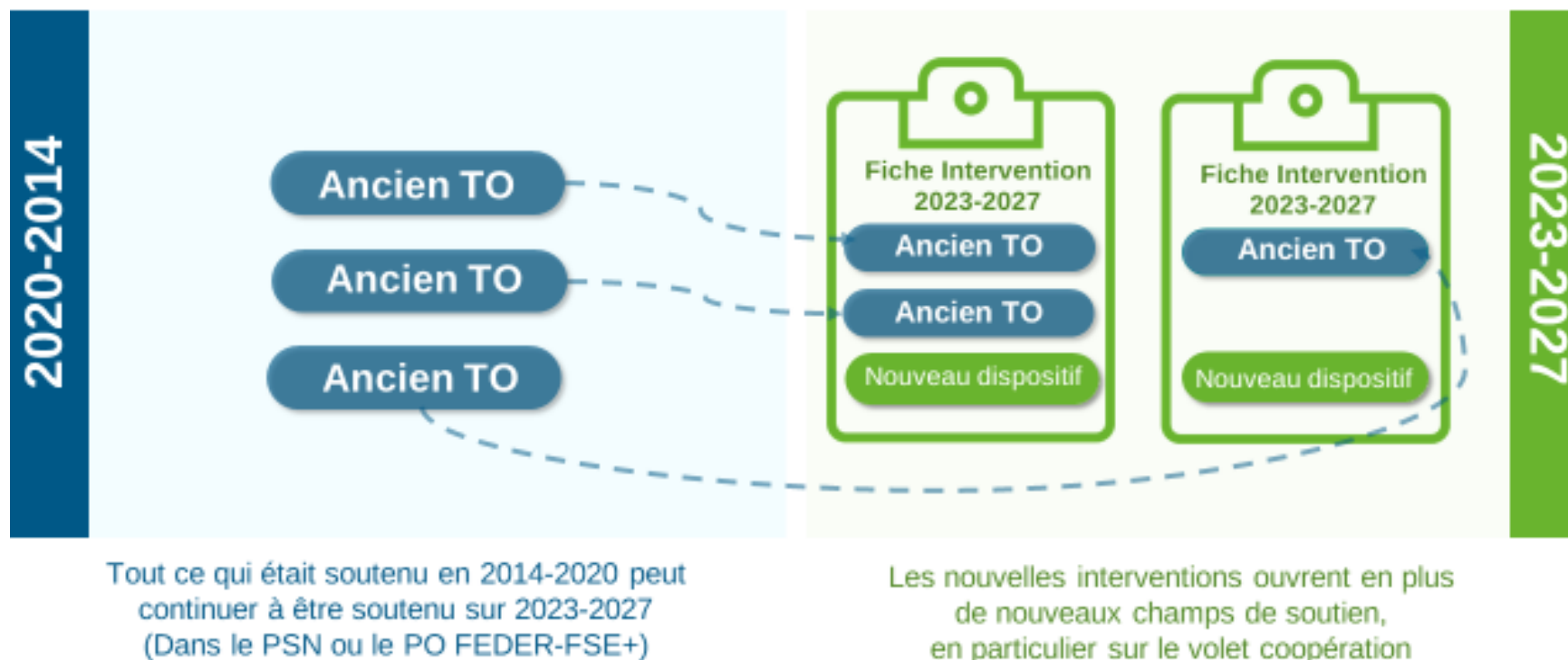
Interventions (*équivalent des anciennes mesures du 14-20*)

- 1 intervention (règlement) peut être déclinée en **plusieurs « fiches intervention »**, **communes à plusieurs Régions**
- Les fiches d'interventions ont été **co-rédigées entre les Régions et avec RdF** à partir d'une quinzaine de groupes de travail ;
- Elles constituent le **cadre** dans lequel chaque région viendra « piocher » pour bâtir ses **propres dispositifs**, construites pour être **les plus larges et les moins contraignantes possibles** pour les Régions (Chaque Région peut restreindre les possibilités offertes par les fiches interventions (bénéficiaires, taux d'aide, coûts éligibles...)
- **1 fiche intervention peut être déclinée en plusieurs dispositifs régionaux (AAP, AMI, etc.)**

Les fiches interventions : la déclinaison opérationnelle du cadre UE



Les fiches interventions : quelques nouvelles opportunités de soutien



Enveloppe Financière

Pour la période 2023-2027, le montant des crédits attribués aux Régions a été arbitré en (Comité Etat Région - CER à hauteur de **678 M€** pour l'ensemble des Régions

Une enveloppe complémentaire de **22 M€** qui sera exclusivement affectée au **renouvellement des générations** est à répartir entre les régions sous la houlette du ministère (MAA).

Pour les Régions **d'Outre-Mer et la Corse**, dans une logique de continuité avec ce qui s'était fait sur la programmation précédente, il a été retenu la proposition initialement émise par le MAA de répercuter la hausse de manière égale sur la base des **données historiques**.

Enveloppe Corse et DOM 123,80 M€

Vision globale

2014-2020 / 2021-
2022

16,1 M€/an

(sur 9 ans)

145 M€

*(périmètre équivalent
FEADER 23-27 - dont
32 M€ transition)*

+5,5%

2023-2027

17 M€/an

(sur 5 ans)

85 M€

- Répartition « libre »

- Sauf LEADER : 5%
- Sauf AT : max 4%

DETAIL DES INTERVENTIONS

Les grandes orientations stratégiques martiniquaises

- Des travaux majeurs pour la définition des orientations stratégiques de la Martinique:
 - Diagnostic pluri-fonds concerté (2019-2020)
 - Contrat de Convergence et de Transformation de la Martinique (2019-2022)
 - Plan de relance et de transformation de l'agriculture de Martinique 2020-2030 (Chambre d'Agriculture)
 - Orientations politiques de la nouvelle mandature



Les grandes orientations stratégiques pour la Martinique

- **Renforcer l'autonomie alimentaire** de la Martinique
- Encourager les **démarches alimentaires territoriales**
- Encourager la **reconnaissance de l'agriculture locale**
- Adapter la **mise en marché** aux **enjeux internationaux, aux attentes sanitaires et sociétales**
- Favoriser la **modernisation et la transition écologique** de toutes les exploitations agricoles, à travers l'innovation et l'expérimentation
- Soutenir la structuration et le développement des **filières de diversification**, en particulier la **petite agriculture**
- **Améliorer la compétitivité des filières d'exportation** banane et canne-sucre-rhum

Les grandes orientations stratégiques pour la Martinique

- Favoriser l'**installation agricole**, à travers l'accès au foncier, la transmission et la montée en compétences
- Soutenir un **aménagement plus équilibré du territoire**, en particulier lutter contre le désenclavement et favoriser l'accès aux services
- Renforcer la **création d'activités** à travers les emplois ruraux et développement des petites entreprises
- Valoriser pleinement le **potentiel touristique martiniquais**
- Promouvoir l'**exploitation forestière par les privés**

5 types d'intervention ⇔ 23 fiches mobilisés par la CTM

CTM



Article 70.
Engagements
environnement
et climat



Article 73.
Investissements
(+ Art 74.
irrigation)



Article 75.
Installation et
dév. des
entreprises



Article 77.
Coopération



Article 78.
Echange de
connaissances
et information



Articles 70. 71. et 72.
Aides surfaciques

DAAF



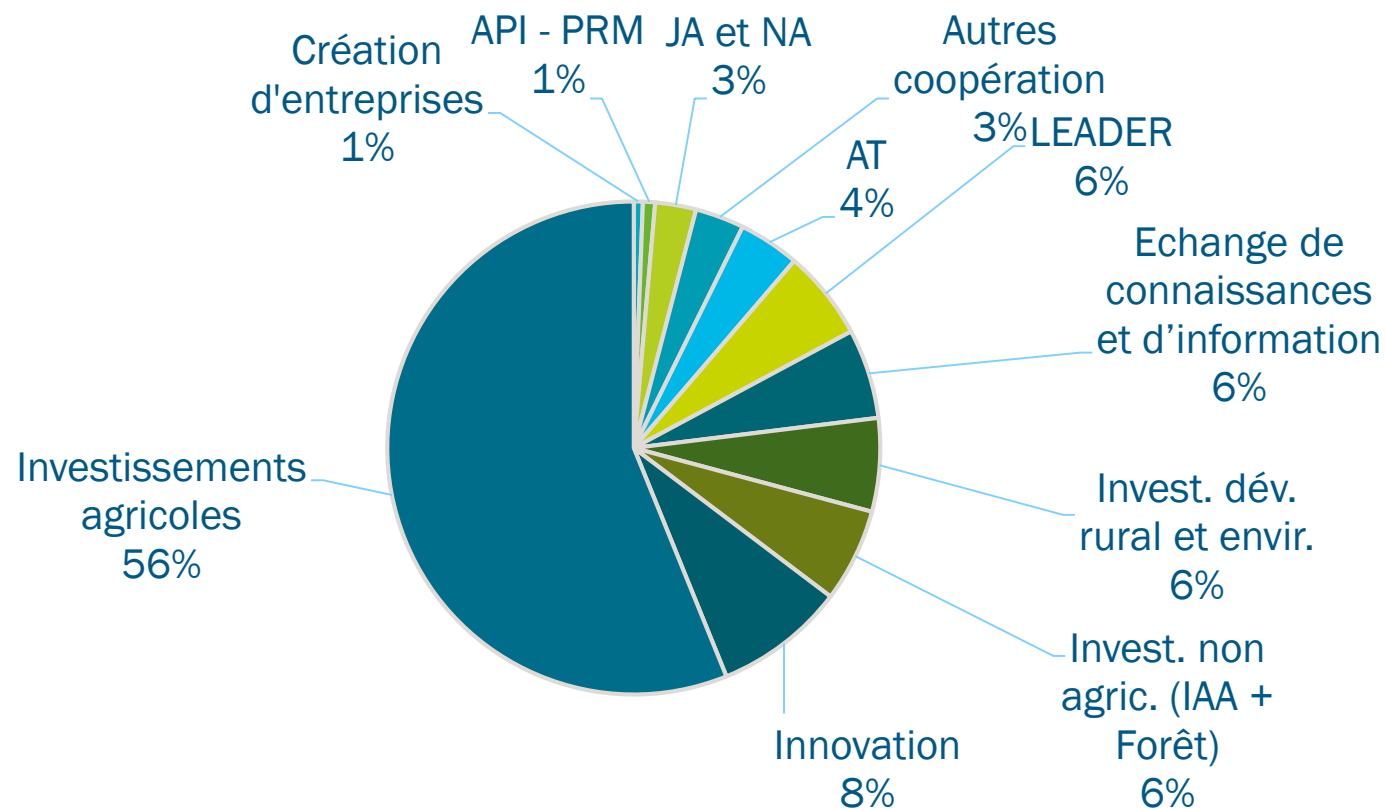
Article 70.
MAEC forfaitaires



Article 76.
Outils de gestion des
risques

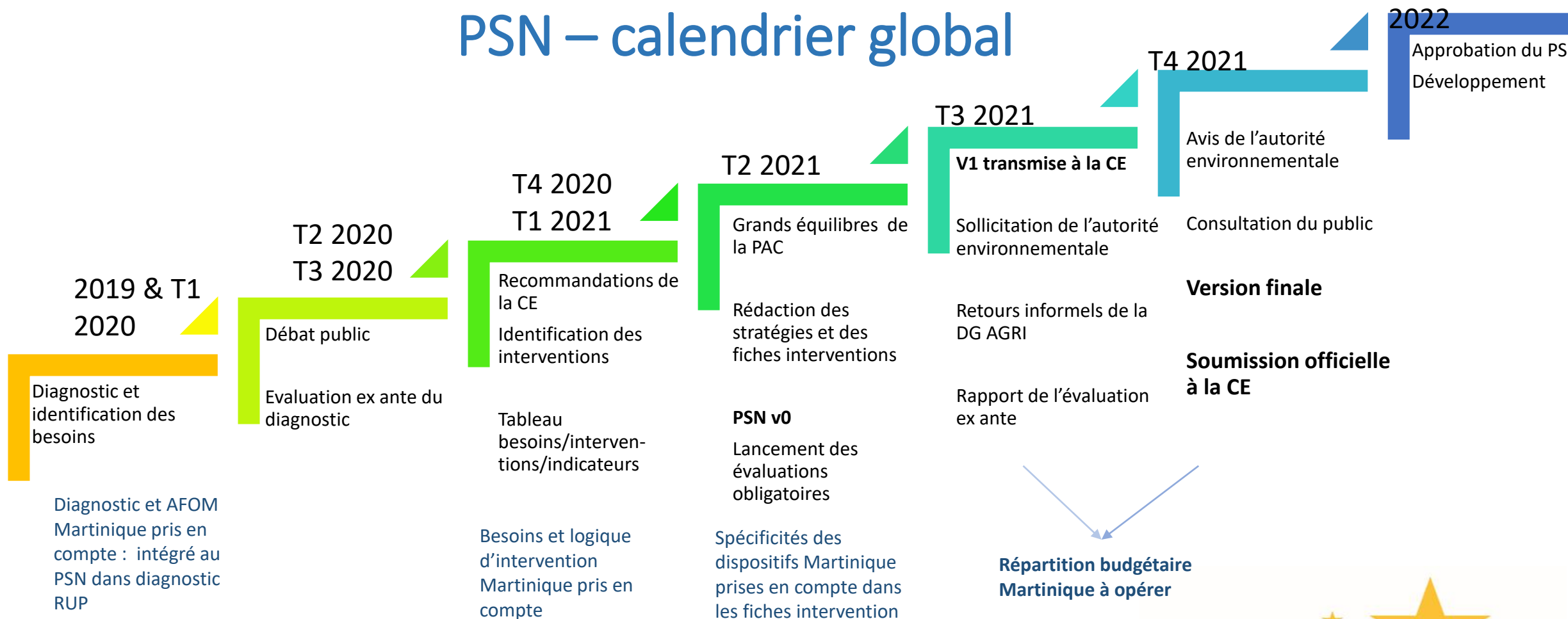
Non mobilisés

Répartition de la maquette Martinique (gestion CTM)



- Par thématique d'intervention

PSN – calendrier global



Calendrier de finalisation du PSN



En parallèle, préparation de la mise en œuvre par la CTM :



- ☐ Ateliers de concertation thématique (janvier 2022)
- ☐ Précision des dispositifs régionaux
- ☐ Outils de suivi et pilotage
- ☐ ...

Merci de votre attention

Peggy PAVIOT-NARCISSE – Chargée de Mission DGS - Février 2022

FEAMPA - PLAN D'ACTION RUP MARTINIQUE 2021-2027

Système De Gestion

Le cadre réglementaire européen, a retenu la désignation d'une **Autorité de Gestion unique** au plan national pour le FEAMP. Le principe actuel est reconduit avec l'Etat central, Autorité de Gestion (AG) et les Régions, donc la CTM, comme **organismes intermédiaires (OI)**.

Un **Programme National** a été élaboré pour l'ensemble des régions. S'agissant plus particulièrement des **Outre-Mer**, un **Plan d'Action** de chacune des 6 RUP françaises a été annexé au Programme National selon un **canevas et un format défini réglementairement**.

Pour exercer les fonctions d'Organisme Intermédiaire, la CTM sollicite le bénéfice d'une **délégation de gestion** pour la période 2021-2027 pour les mesures régionales du programme FEAMP.

Structure réglementaire pour la construction du Plan d'Action FEAMP 2021-2027

Les 4 priorités de l'UE pour 2021-2027 et le plan pour les RUP :



Un cadre imposé

Le FEAMP 2021-2027 devra permettre la réalisation des objectifs environnementaux, économiques, sociaux et en matière d'emploi de la Politique Commune de la Pêche (PCP). La Commission a défini **4 priorités** pour 2021-2027

Chaque **Plan d'Action des 6 RUP** françaises est annexée au Plan d'Action national

Chaque priorité est encadré par des articles du règlement

Enveloppe Globale FEAMPA

Priorités		Montant FEAMPA	Montant FEAMP (mémoire)
1	Favoriser une pêche durable et la conservation des ressources biologiques en mer	311 332 586	331 256 595
2	Contribuer à la sécurité alimentaire dans l'Union au moyen d'une aquaculture et de marchés compétitifs et durables	187 328 260	208 401 622
3	Permettre la croissance d'une économie bleue durable et favoriser la prospérité des communautés côtières	27 372 612	20 430 353
4	Renforcer la gouvernance internationale des océans et faire en sorte que les mers et les océans soient sûrs, sécurisés, propres	9 000 000	4 991 532
	AT	32 102 068	22 900 071
	Total	567 135 526	587 980 173

Région	Martinique			Maquette programme FEAMPA		
Priorité	OS		Article règlement FEAMPA	Montant FEAMPA	CPN	Total aides publiques
		1.1.1	Art. 14 hors 1.1.2	4 390 566,04	1 097 641,51	5 488 207,55
1	Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental	1.1.2	Art. 17 (Installation des jeunes pêcheurs)	800 000,00	200 000,00	1 000 000,00
			Art. 19 (Investissements augmentant la jauge pour améliorer la sécurité, les conditions de travail et l'efficacité énergétique)	50 000,00	12 500,00	62 500,00
	Améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO2	1.2	Art. 18 (Remotorisation)	550 000,00	137 500,00	687 500,00
	Promouvoir des conditions de concurrence équitables pour les produits de la pêche et de l'aquaculture provenant des régions ultrapériphériques	1.5	Art. 24 (PCS)	5 000 000,00	-	5 000 000,00
	Contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques	1.6	Art. 25 (Déchets, expérimentation)	700 000,00	175 000,00	875 000,00
2	Promouvoir les activités aquacoles durables et économiquement viables, conformément à l'article 34, paragraphe 1 du règlement (UE) n°1380/2013	2.1	Art. 27 (Aquaculture)	2 000 000,00	500 000,00	2 500 000,00
	Développer des marchés compétitifs, transparents et stables pour les produits de la pêche et de l'aquaculture, et transformer ces produits, conformément à l'article 35 du règlement (UE) n° 1380/2013 et au règlement (UE) n° 1379/2013	2.2	Art. 28 (Transformation et commercialisation)	2 000 000,00	500 000,00	2 500 000,00
3	Développer les communautés de pêche et d'aquaculture dans les zones côtières et intérieures	3.1	Art. 29 et 30 (DLAL)	700 000,00	300 000,00	1 000 000,00
			AT	971 433,96		971 433,96
			Total crédits d'intervention (somme des OS)	16 190 566,04	2 922 641,51	19 113 207,55
			TOTAL	17 162 000,00	2 922 641,51	20 084 641,51

Priorités par articles du Règlement	Montant FEAMPA (€)
Priorité 1 : Favoriser une pêche durable et la restauration et la conservation des ressources biologiques aquatiques (art.14 à 25)	5 990 566
Priorité 2 : Encourager les activités aquicoles durables ainsi que la transformation et la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire dans l'Union (art.26 à 28)	4 500 000
Priorité 3 : Permettre la croissance d'une économie bleue durable et favoriser la prospérité des communautés côtières (art.29 à 30)	700 000
Priorité 4 : Renforcer la gouvernance internationale des océans et faire en sorte que les mers et les océans soient sûrs, sécurisés, propres et gérés de manière durable (art.31 et 32)	Relève de l'Etat
Plan de Compensation des Surcoûts (art.24)	5 000 000
TOTAL (Assistance Technique 971 434 € incluse)	16 190 566 (17 162 100)

2014-2020

2021-2027



Programme national sans déclinaison RUP



6 Plans d'Action des 6 RUP françaises
annexés au Programme National



Ex Région/CTM - Organisme Intermédiaire



Interventions :

- DLAL
- Economie bleue
- Enveloppe CS plus importante
- Mise en œuvre des actions plus verte
- Meilleure prise en compte de la biodiversité et de l'économie circulaire

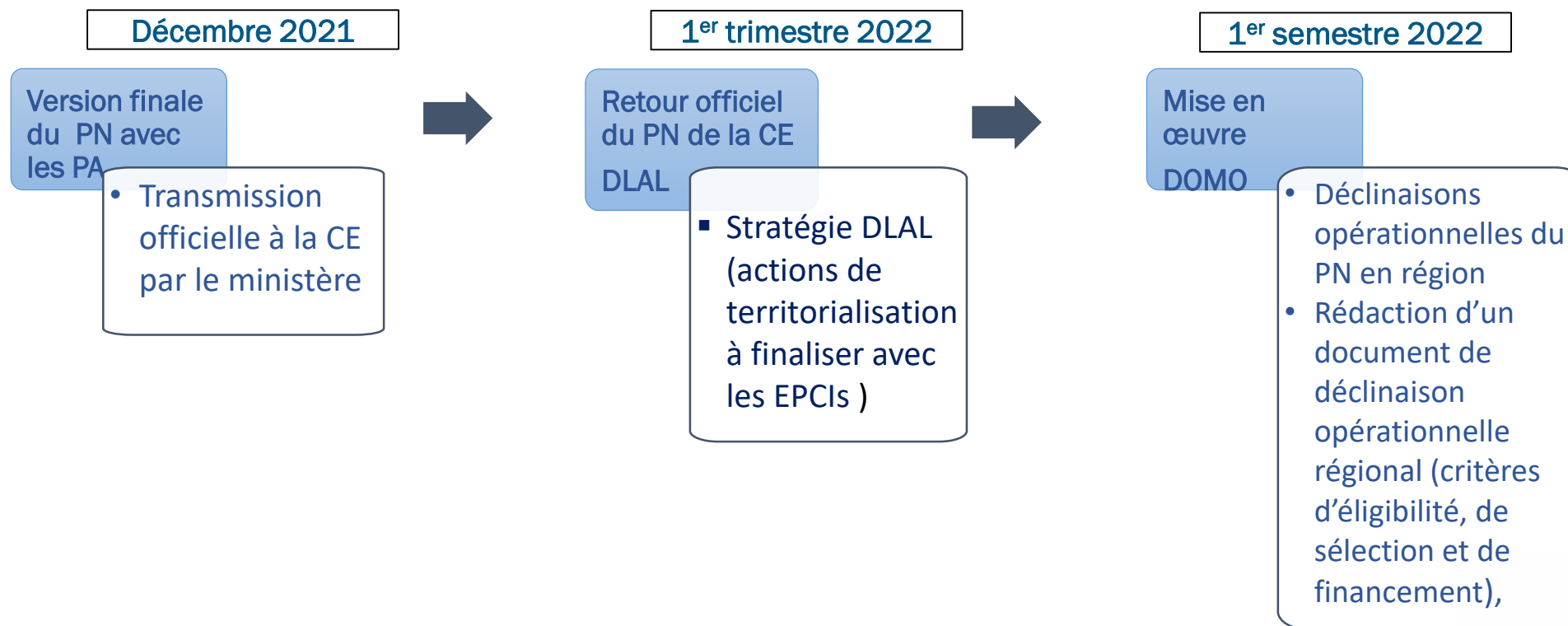
Budget : 10 914 099 € (maquette initiale)
+ PCS : 1 500 000 € - **Total : 12 414 099 €**



Budget : **16 190 566 €** dont **CS 5 000 000 €**

ETAPES EN COURS PO FEAMPA 2021 - 2027

Le Plan d'Action RUP Martinique – Calendrier resserré



Merci de votre attention

Peggy PAVIOT-NARCISSE/ Chargée de mission DGS – Février 2022

PO FEDER FSE+ MARTINIQUE 2021-2027

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER 2021 / 2027

La Collectivité Territoriale de Martinique a pu au travers du diagnostic prospectif territorial présenté en Assemblée Plénière et l'analyse des événements sanitaires liés à la CRISE COVID; structurer une architecture dédiée à répondre aux enjeux du développement du territoire.

La Crise sanitaire, sans précédent traversée par la Martinique durant les mois de juillet aout 2021, a favorisé la mise en lumière de manquement territoriaux à savoir les besoins; et ainsi le PO s'intègre dans une dynamique de réponses à ces enjeux identifiés.

A titre d'exemple, les enjeux majeurs renforcés par cette crise sont:

- La **couverture des déserts médicaux**
- Le **déploiement du Numérique** : Equipement, Transition du Numérique des PME, Déploiement du THD...
- Le **déploiement d'outils financiers performants** : Les besoins économiques sont bien plus importants en cas de sortie de crise ...

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER FSE+ 2021 / 2027

- **L'amélioration de la connectivité** : La Martinique se doit d'être dotée d'infrastructures d'interconnectivité ce qui entre autre renforcera son positionnement et ses échanges dans sa zone géographique
- **L'utilisation des ressources endogènes** : La Martinique a eu l'honneur d'être reconnue « Réserve Mondiale de la Biodiversité » par l'Unesco en Octobre 2021; ainsi nous disposons d'une réelle opportunité de développement de la pharmacopée, de la cosmétologie, des recherches et développement en la matière . La Martinique bénéficie au travers de ce titre d'un renforcement de son attractivité et de rayonnement à l'échelle internationale.
- **Le renforcement du capital humain** , levier de développement majeur : Développer et diversifier les offres de formation, accompagner des populations les plus éloignées de l'emploi, poursuivre le déploiement d'actions d'inclusion sociale, améliorer le bien vieillir , favoriser la mobilité retour, accompagner les populations en situation de pauvreté; garantir l'égalité des chances...
- **Accompagner la structuration des filières prioritaires** génératrices de croissance

NOUVEAUTES DU PO FEDER 2021 / 2027

La prochaine programmation du FEDER 21 27 offre des opportunités nouvelles telles que:

⇒ Le Financement dans le secteur de la Santé :

- Infrastructures de Santé (Centre médicaux, cabinets médicaux..)
- Equipements de Santé

Cette opportunité favorisera la couverture des déserts en offrant une amélioration de l'offre de services de soins de santé dans ces zones.

=> Une opportunité majeure transversale destinée à favoriser l'autonomie alimentaire sur le territoire martiniquais. En effet le renforcement des capacités d'innovations, de recherches et développement, d'investissements auront entre autres pour objectifs de favoriser la structuration des filières.

⇒ D'importantes ressources sont positionnées sur la transition environnementale; il sera ainsi possible d'accompagner l'implantation de bornes de recharges électriques pour les véhicules électriques, ou encore favoriser les opérations de préservation de l'environnement par des activités participant à la réduction des émissions de gaz carbone.

⇒ La Martinique ayant eu l'honneur de recevoir le Label Réserve de Biodiversité Mondiale de l'Unesco; le PO FEDER accompagnera les opérations dédiées à renforcer le positionnement de la Martinique en qualité de « hub » de biodiversité.

⇒ Le PO FEDER 21 sera également une source de financement pour un renforcement de la connectivité externe et interne du territoire martiniquais. En effet, le PO accompagnera le déploiement du transport interne via voies navigables de marchandises et de personnes. De même, qu'un renforcement de l'offre aéroportuaire et portuaire favorisera un renforcement de l'attractivité territoriale de la Martinique.

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER FSE+ 2021 / 2027

			% PO Hors ASRUP
Priorité 1: Une Martinique Intelligente	OS 1	Objectif Spécifique 1.1 : Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe	4%
		Objectif Spécifique 1.2 : Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics	7%
		Objectif Spécifique 1.3 : Renforcer la croissance et la compétitivité des PME	26%
Priorité 2: Une Martinique Numérique	OS1	Objectif Spécifique 1.5 : Renforcer la connectivité numérique	4%
		DI 032 TIC: réseau haut débit à très haute capacité (réseau de base/de raccordement)	3%
		DI 036 TIC: autres types d'infrastructures TIC (y compris les ressources/équipements informatiques à grande échelle, les centres de données, les capteurs et autres équipements sans fil)	1%
		TOTAL OS1 hors ASRUP	40%

NB: Par voie de dérogation octroyée aux RUPs, les grandes entreprises seront également accompagnées via l'OS 1.2 et 1.3

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER FSE+ 2021 / 2027

Priorité 3: Une Martinique Durable	OS 2	Objectif Spécifique 2.1 : Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique	6%
		Objectif Spécifique 2.2 : Prendre des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelables	4%
		Objectif Spécifique 2.3 : Développer les systèmes, réseaux et équipements de stockage énergétiques intelligents à l'échelon local	2%
		Objectif Spécifique 2.4 : Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes	ASRUP
		Objectif Spécifique 2.5 : Prendre des mesures en faveur d'une gestion durable de l'eau	7%
		Objectif Spécifique 2.6 : Favoriser la transition vers une économie circulaire	7%
		Objectif Spécifique 2.7 : Améliorer la biodiversité, renforcer les infrastructures vertes en milieu urbain et réduire la pollution	1%
Priorité 4: Une Martinique à la mobilité multimodale		Objectif Spécifique 2.8 : Favoriser une mobilité urbaine multimodale durable, dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone	8%
TOTAL OS2 hors ASRUP			36%

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER FSE+ 2021 / 2027

Priorité 5 : Une Martinique Connectée	OS 3	Objectif Spécifique 3.2 : Développer et renforcer la mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques aux niveaux local, régional et national, notamment en améliorant l'accès au RTE-T et la mobilité transfrontalière	2%
		TOTAL OS3	2%

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER FSE+ 2021 / 2027

Priorité 6: Une Martinique Performante FEDER	OS 4	Objectif Spécifique 4.2 : Améliorer l'accès à des services de qualité et inclusif dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement des infrastructures (FEDER)	4%
		Objectif Spécifique 4.3 : Renforcer l'intégration socioéconomique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux	3%
		Objectif Spécifique : " Culture, tourisme, patrimoine ..."	5%

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER FSE+ 2021 / 2027

Priorité 7:Une Martinique Performante FSE+	OS 4	A : Améliorer l'accès à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes et des chômeurs, de longue durée, et des personnes inactives, promouvoir l'emploi indépendant et l'économie sociale et solidaire (FSE+)	19%
		E: Améliorer la qualité, l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences numériques (FSE+)	12%
		F : Promouvoir l'égalité d'accès et la participation aboutie à une éducation ou une formation de qualité inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et la formation professionnelle et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous (FSE+)	12%
		G : Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de perfectionnement professionnel et de réqualification flexibles pour tous en tenant compte des compétences numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle (FSE+)	13%

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER FSE+ 2021 / 2027

Priorité 8: Une Martinique Inclusive FEDER	OS4	Objectif Spécifique 4.4 : Garantir l'égalité de l'accès aux soins de santé grâce au développement des infrastructures, y compris les soins de santé primaires (FEDER et FSE+)	5%
Priorité 9: Une Martinique Inclusive FSE+	OS4	H: Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances et la participation active et améliorer l'aptitude à occuper un emploi	23%
		K : Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité; moderniser les systèmes de protection sociale; améliorer l'accessibilité, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins longue durée (FSE+)	17%
		L : Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté et d'exclusion sociale, y compris les plus démunis et les enfants (FSE+)	3%
		M : Lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire et/ou une assistance matérielle aux personnes les plus démunis, y compris en prenant des mesures d'accompagnement (FSE+)	1%

ARCHITECTURE PREVISIONNELLE FEDER FSE+ 2021 / 2027

Priorité 10 : Une Martinique aménagée	OS 5	Objectif Spécifique 5.1 : " Zones urbaines :	1%
	OS 5	Objectif Spécifique 5.2 : " Zones Rurales et Cotieres : Culture, tourisme, patrimoine ..."	4%
		TOTAL OS5	5%

MAQUETTE FINANCIERE PREVISIONNELLE

Les estimations FEDER 2021 2027 pour la Martinique présentées sur le projet d'accord de partenariat permet d'estimer les enveloppes présentées ci-dessous.

PO FEDER FSE+ HORS ASRUP	FEDER	FSE+
Priorité 1: Une Martinique Intelligente	142 543 345 €	
Priorité 2: Une Martinique Numérique	15 500 000 €	
Priorité 3: Une Martinique Durable	110 253 345 €	
Priorité 4: Une Martinique à la mobilité multimodale	30 500 000 €	
Priorité 5 : Une Martinique Connectée	8 853 345 €	
Priorité 6: Une Martinique Performante FEDER	44 000 000 €	
Priorité 7: Une Martinique Performante FSE+		56 758 298 €
Priorité 8: Une Martinique Inclusive FEDER	19 853 345 €	
Priorité 9: Une Martinique Inclusive FSE+		44 900 000 €
Priorité 10 : Une Martinique aménagée	21 518 465 €	
	393 021 845 €	101 658 298 €

MAQUETTE FINANCIERE PREVISIONNELLE

Le traitement des lignes de partage sur le FSE+ Inclusion entre les services de la CTM et les services de la Préfecture a permis la transmission de 43% du FSE Inclusion maintsream et ASRUP à la CTM soit :

FSE+	
FSE CTM	56 758 298 €
FSE ETAT RECUPERE	44 900 000 €
	101 658 298 €

ASRUP FSE+	
FSE CTM	10 169 706 €
FSE ETAT RECUPERE	7 529 171 €
	17 698 877 €

MAQUETTE FEDER FINANCIERE PREVISIONNELLE

L'allocation spécifique RUP FEDER se structure selon la présentation ci-dessous:

ASRUP FEDER	OS1	Actions visant à compenser les surcouts liés à la taille du marché	18 729 627 €																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	OS2	Mesures d'adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques liés au climat: inondations (y compris les campagnes de sensibilisation, les systèmes et les infrastructures de protection civile et de gestion des catastrophes)	14 500 000 €																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		Mesures d'adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques liés au climat: autres, par exemple, les tempêtes et la sécheresse (y compris les campagnes de sensibilisation, les systèmes et les infrastructures de protection civile et de gestion des catastrophes)	6 000 000 €																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		Prévention et gestion des risques naturels non climatiques (par exemple, les tremblements de terre) et des risques liés aux activités humaines (par exemple, les accidents technologiques), y compris les campagnes de sensibilisation, les systèmes et les infrastructures de protection civile et de gestion des catastrophes, infrastructures et approches fondées sur les écosystèmes	29 500 000 €																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	OS3	Ports martitimes RTE-E	4 000 000 €																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		Pour les régions les plus périphériques : aéroports	11 000 000 €																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
		Voies navigables intérieures et ports (régionaux et locaux), à l'exclusion des installations destinées au transport de combustibles fossiles	5 000 000 €																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							

ARTICULATION INSTRUMENTS FINANCIERS

	Instruments Financiers				
	FEDER	Objectifs Stratégiques			
Fond Jeremy	7 400 000 €	Objectif Spécifique 1.3 : Renforcer la croissance et la compétitivité des PME			
Fond Développement Urbain	7 000 000 €	Objectif Spécifique 1.3 : Renforcer la croissance et la compétitivité des PME			Zone urbaine = Fort de France
Fond Prêt Honneur IPEE	2 400 000 €	Objectif Spécifique 1.3 : Renforcer la croissance et la compétitivité des PME			
Fond Prêt Honneur CDRTIN					
Fonds de Maîtrise Energétique	10 000 000 €	Objectif Spécifique 2.1 : Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique			
		Objectif Spécifique 2.2 : Prendre des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelables			

CONCENTRATION THEMATIQUE CLIMAT

L'impact Climat du FEDER 2021 2027 pour la Martinique est estimé à:

TOTAL CLIMAT	68 982 676 €
TOTAL MAQUETTE	393 021 845 €
Contribution climat	18%

CONCENTRATION THEMATIQUE FSE+

Dans le cadre du suivi de la concentration thématique FSE+, la Martinique intègre les parts ci-dessous:

Concentration FSE+		
PO FSE+ Martinique		Obligation nationale
Inclusion sociale	43%	25%
Privation matérielle	1%	3%
Insertion des jeunes	31%	12,50%
Exclusion et pauvreté infantile	13%	5%

CALENDRIER PREVISIONNEL DE FINALISATION

Envoi en retour Analyse Environnementale	<i>févr-22</i>
Concertation finale du PO avec les Dos	<i>mars-22</i>
Passage en Assemblée Plénière	<i>mars-22</i>
Transmission à la commission de la version définitive	<i>mars-22</i>

Merci de votre attention

Eve LOMBARD- Chargée de mission DGS – Février 2022

Echanges avec la salle

Questions diverses